



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Centre Régional de Développement

des Capacités pour l'Afrique Centrale



« RENFORCER LES CAPACITÉS MACROÉCONOMIQUES EN AFRIQUE CENTRALE »

RAPPORT DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2026

(DU 1^{er} MAI AU 31 OCTOBRE 2025)

Novembre 2025

AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et

les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



Union européenne



République Populaire de Chine



MOT DU DIRECTEUR



AFRITAC Centre est l'outil du Fonds monétaire international pour le développement des capacités pour l'Afrique centrale. Il couvre neuf (9) pays membres : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Les activités du Centre portent sur l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation. Aux côtés d'autres partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, le Centre œuvre pour le renforcement des capacités macroéconomiques dans les domaines clés tels que l'administration des recettes, la gestion des finances publiques, les statistiques, la modélisation macroéconomique, la gestion de la dette publique, les opérations de banque centrale, la supervision et la régulation bancaires et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Sept des neuf pays membres d'AFRITAC Centre sont en situation de conflit et/ou de fragilité. Cette réalité place le Centre au cœur de la stratégie du FMI en faveur des pays fragiles et/ou affectés par les conflits (FCS), laquelle consiste à apporter un soutien solide, adapté et à plus long terme aux pays membres vulnérables. Le programme de travail du Centre de l'année fiscale 2026 a été élaboré en prenant en compte de la stratégie FCS, tout en mettant un accent particulier sur les nouvelles thématiques émergentes notamment la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2026, le Centre a poursuivi les missions en synergie entre ses domaines d'expertise, conformément à la recommandation du Comité d'Orientation.

Durant le premier semestre, le Centre a accueilli Madame **Amina Bambara Billa**, nouveau Conseiller résident en budget et contrôle des dépenses.

Le présent rapport est un résumé synthétique des deux lettres trimestrielles couvrant le premier semestre de l'année fiscale 2026. Pour plus de détails sur le déroulé et les résultats des missions, les lettres trimestrielles sont disponibles [ici](#) sur le site d'AFRITAC Centre (www.afritaccentre.org).

Le Centre reste entièrement mobilisé aux côtés de ses pays membres afin de leur apporter le soutien nécessaire en termes de développement des capacités.

Liste d'acronymes et abréviations

AE : Autorisations d'engagement	DGI : Direction générale des impôts
CP : Crédits de paiement	FCS : Pays fragile et/ou en conflits
AFC : AFRITAC Centre	FAD : Fiscal Affairs Department
AFW : AFRITAC Ouest	FCS: Fragile and Conflict-affected States
ATI : Centre de formation du FMI pour l'Afrique	FMI : Fonds monétaire international
BCC : Banque Centrale du Congo	FSSF: Financial Sector Stability Fund
BCSTP : Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe	FSSR: Financial Sector Stability Report
BEAC : Banque des Etats de l'Afrique centrale	GABAC : Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale
BM : Banque mondiale	GAR : Gestion axé sur les résultats
BRB : Banque centrale de la République du Burundi	GFP : Gestion des finances publiques
CDMAP: Capacity development management administrative program	ICD : Institut du FMI pour le développement des capacités
CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	OMD-AOC : Organisation mondiale des douanes, Afrique occidentale et centrale
CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique centrale	RAR : Reste à recouvrer
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	RBM : Result-based management
CIAT : Centre interaméricain d'administration fiscale	RDC : République démocratique du Congo
CNA : Comptes nationaux annuels	SCN : Système de comptabilité nationale
CNT: Comptes nationaux trimestriels	SEPREC : Système d'Évaluation du Profil de Risque des Établissements de Crédit
COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	SFP : Statistiques des finances publiques
COSUMAF : Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale	SIGFiP : Système intégré de gestion des finances publiques
CUT : Compte unique du trésor	SIGMAT : Système Interconnecté des Marchandises en Transit
DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects	TADAT: Tax Administration Diagnostic Assessment Tool
	TOFE : Tableau des opération financiers de l'Etat
	TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
	UE : Union européenne
	UEMOA : Union économique et monétaire Ouest-Africaine

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR.....	2
I. AFRITAC Centre : Présentation et contexte macroéconomique.....	7
A. AFRITAC centre : Pays membres, partenaires et financement	7
B. Contexte macroéconomique	9
II. Logique d'interventions d'AFC et exécution du programme de travail	13
A. Stratégie et Logique d'intervention d'AFC	13
B. Exécution du programme des activités du Centre	14
C. Les indicateurs de performance de la gestion axée sur les résultats	16
III. Stratégie FCS, nouvelles priorités émergentes et synergies entre les domaines d'AFC.....	19
A. La mise œuvre de la stratégie FCS au sein d'AFC.....	19
B. L'intégration des priorités nouvelles dans les missions d'AFC	23
C. Les synergies entre les domaines d'intervention.....	25
D. Intégration régionale.....	26
E. Intégration « surveillance-programmes-Développement des capacités ».....	27
IV. Réalisations du 1 ^{er} mai au 31 octobre 2025	28
Administration douanière.....	28
Administration fiscale	30
Analyses et prévisions macrobudgétaires	31
Budget et contrôle des dépenses	33
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	35
Modélisation macroéconomique	35
Statistiques des finances publiques	37
Statistiques du secteur réel.....	38

Régulation et SUPERVISION FINANCIERES	39
Opérations de banque centrale	40
LBC/FT — Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.....	40
V. Activités prévues pour le second semestre de l'année fiscale 2026.....	41
Administration douanière	41
Administration fiscale	42
Analyses et prévisions macrobudgétaires	43
Budget et contrôle des dépenses	44
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	45
Modélisation macroéconomique	45
Statistiques des finances publiques	47
Statistiques des comptes nationaux	47
Régulation et Supervision financières.....	48
Opération de la banque centrale	50
VI. PROSPECTION et communication.....	50
A. Mission DU DIRECTEUR au sein des pays membres d'AFC.....	50
B. Réunion du Comité d'Orientation d'AFC	50
C. Personnel d'AFC.....	51

Liste des graphiques

Graphique 1: Croissance économique (en pourcentage)	10
Graphique 2 : Dette publique (en pourcentage du PIB).....	11
Graphique 3 : Inflation.....	11
Graphique 4 : Déficit budgétaire (en pourcentage du PIB).....	12
Graphique 5 : Solde extérieur (en pourcentage du PIB).....	12
Graphique 6 : Activités réalisées au premier semestre (en nombre, par pays).....	15
Graphique 7 : Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2026 et ressources utilisées (en nombre)	15
Graphique 8 : Missions réalisées par categories de ressources au premier semestre de l'année fiscale 2026.....	16
Graphique 9: Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine.....	18
Graphique 10 : Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019.....	20
Graphique 11 : Répartition par pays des activités et ressources allouées au FCS au cours de l'année fiscale 2026 (en pourcentage)	21

Liste des tableaux

Tableau 2 : Taux d'exécution budgétaires par domaine en fin du premier semestre de l'année fiscale 2026 (en milliers de dollars)	8
Tableau 3 : Taux d'exécution du programme de travail au premier semestre de l'année fiscale 2026.....	14

Liste des encadres

Encadré 1: Gestion axée sur les résultats	16
---	----

I. AFRITAC CENTRE : PRESENTATION ET CONTEXTE MACROECONOMIQUE

A. AFRITAC CENTRE : PAYS MEMBRES, PARTENAIRES ET FINANCEMENT

- 1. AFRITAC Centre (AFC) est l'un des cinq centres régionaux de développement des capacités (AFRITAC) du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique.** Le Centre renforce les capacités macroéconomiques des 9 pays qu'il couvre dans les différents domaines de son champ d'expertise afin de répondre à leurs besoins en développement des capacités, ce qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation. Il travaille en étroite collaboration avec le siège du FMI et les partenaires au développement. Les offres de développement des capacités du Centre sont conçues sur la base des besoins exprimés par les institutions ou pays membres.
- 2. AFC intervient auprès d'un large éventail de pays et d'institutions d'Afrique centrale et de l'Est, ainsi que de plusieurs banques centrales et organes sous-régionaux.** En plus des 6 pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad), le Centre couvre également deux pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (la République du Burundi et la République Démocratique du Congo) et la République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe. AFC appuie aussi directement les 4 banques centrales de sa zone, à savoir la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque centrale du Congo (BCC), la Banque de la République du Burundi (BRB) et la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe (BCSTP). Elle soutient en outre les institutions sous-régionales de la CEMAC, parmi lesquelles figurent la Commission de la CEMAC, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), le Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), entre autres.
- 3. Le champ d'expertise d'AFC couvre treize domaines, à savoir :** l'administration douanière, l'administration fiscale, l'analyse et prévisions macro budgétaires, le budget et le contrôle des dépenses, la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie, les statistiques de finances publiques, les statistiques du secteur réel et des prix, les statistiques du secteur extérieur, la modélisation macroéconomique, les opérations de banque centrale, la gestion de la dette publique, la régulation et la supervision financières , ainsi que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- 4. Les cycles du programme de travail du Centre, ainsi que son financement sont organisés en phases quinquennales.** La Phase IV, actuellement en cours, a débuté en août

2023 et s'achèvera en avril 2028. AFC bénéficie du soutien de ses 9 pays membres, qui contribuent à son financement, ainsi que des partenaires au développement, à savoir l'Union européenne, la France, la Chine, la Belgique et l'Allemagne. Le budget total de la phase IV s'élève à \$62,4 millions. Les activités seront financées à 70 pour cent par les partenaires, 20 pour cent par les pays membres et 10 pour cent par le FMI.

5. Le Centre remercie ses partenaires pour leurs engagements en faveur du financement de la phase IV du Centre. Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2026, plusieurs partenaires et trois pays membres, à savoir la République du Congo, la République centrafricaine et la République Démocratique du Congo ont versé une partie ou la totalité de leurs contributions au financement du Centre. Par ailleurs, le Cameroun a signé des engagements dans le cadre du financement. Le détail de la situation des contributions est présenté dans l'annexe 3.

6. Les activités du premier semestre de l'année fiscale 2026 ont été entièrement financées par le budget de la phase IV. Le budget total alloué aux activités des différents domaines couverts par le Centre pour l'année fiscale 2026 est de **\$9,668,983**. A la fin du premier semestre, **\$ 3,809,872** ont été exécutés, soit un taux d'exécution budgétaire de **39%** pour cent.

Tableau 1 : Taux d'exécution budgétaires par domaine en fin du premier semestre de l'année fiscale 2026 (en milliers de dollars)

	Budget (en dollars U.S.)	Dépenses (en dollars U.S.)	Execution Pourcents
Modélisation macroéconomique	358,903	696	0% ¹
Gestion des finances publiques	2,180,880	1,281,535	59%
Administration douanière	694,535	234,864	34%
Administration fiscale	1,019,711	413,249	41%
Régulation et supervision financières	881,403	262,883	30%
Cours	200,000	-5,679	-3%
Statistiques macroéconomiques	700,153	378,850	54%

¹ Ce volet est financé par une autre source de financement, et le conseiller résident couvre également des projets en Afrique de l'Ouest. La plupart des projets approuvés dans la zone de chalandise de l'AFRITAC Central débiteront au second semestre. En outre, certaines activités ont été reportées en raison du retard pris par les autorités dans leurs réponses

Statistiques des finances publiques	711,400	268,606	38%
Administration	893,299	376,847	42%
Gouvernance et évaluation	340,000	18,812	6%
Réserve budgétaire stratégique (2%)	92,828	-	0%
Sous-Total 1	8,073,112	3,230,662	40%
Gestion du fonds fiduciaire	565,118	226,146	40%
FMI	1,030,753	353,063	34%

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

7. **Certaines activités du Centre bénéficiaire de sources de financement spécifiques ou dédiées.** Ainsi, le domaine des statistiques du secteur extérieur est financé par le département des statistiques du siège (STA), tandis que celui de la gestion de la dette publique continue d'être financé par le fonds DMF (Debt Management Facility). Le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme est financé par le fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AMLFT).

8. Par ailleurs, le domaine administration fiscale pour les pays fragiles est financé en partie par le département des affaires fiscale. Le conseiller de l'ICD sur les cadres macroéconomiques est financé par le département de renforcement des capacités du FMI dans le cadre de son engagement à soutenir la présence sur le terrain dans les États fragiles et touchés par des conflits. Le conseiller fournit également une aide au développement à plusieurs pays situés en dehors de la zone de chalandise de l'AFRITAC Central.

9. Certaines activités liées aux recommandations des rapports de "Revue de stabilité du secteur financier" (FSSR en anglais) du département MCM pour la République Démocratique du Congo et la République du Burundi ont été financées par le fonds FSSF (Financial Sector Stability Fund). Les rapports des activités des domaines gestion de la dette publique et statistiques du secteur externe seront présentés en annexe de ce rapport.

B. CONTEXTE MACROECONOMIQUE

10. **L'Afrique subsaharienne continue de démontrer une résilience économique appréciable**, dans un contexte international défavorable caractérisé par un resserrement des conditions financières, une volatilité des prix des matières premières, le ralentissement du commerce mondial et la diminution de l'aide publique internationale. La croissance régionale est estimée à 4,1 % en 2025, avec une légère amélioration attendue en 2026. Cependant, les perspectives restent entourées de risques importants, notamment sur les plans monétaire,

financier, extérieur et budgétaire. Ces vulnérabilités renforcent l'impératif de politiques économiques prudentes axées sur une meilleure mobilisation des recettes intérieures, l'efficacité de la dépense publique et une gestion prudente de la dette.

11. **Dans les pays membres d'AFC, la croissance devrait rester inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.** Elle est estimée à 2,9 % en 2025, avant de s'améliorer à 3,4 % en 2026. Les pays membres de la CEMAC devraient, pour leur part, enregistrer une croissance de 2,8 % en 2025, également en deçà de la moyenne régionale, reflétant la persistance de contraintes structurelles et de vulnérabilités macroéconomiques.

12. **L'inflation enregistrerait un recul marqué, bien qu'elle demeurerait à un niveau élevé,** passant de 20,3 % en 2024 à 13,1 % en 2025, grâce au durcissement des politiques monétaires et à la baisse des prix alimentaires et énergétiques. Dans la zone d'AFC, l'inflation devrait atteindre 8,4 %, portée par le Burundi et la République centrafricaine, tandis qu'elle reculerait dans la CEMAC pour s'établir à 3,3 % en 2025.

13. Le déficit budgétaire régional resterait globalement inchangé, à -3,84 % du PIB, tandis que le solde budgétaire de la CEMAC poursuivrait son redressement, pour s'établir à -1,27 % du PIB. En revanche, la position extérieure courante se détériorerait légèrement, avec un déficit projeté à -1,71 % du PIB en 2025. Cette évolution s'accompagne d'un affaiblissement de la position extérieure, marqué par une contraction de 15 % des avoirs extérieurs entre juillet et novembre 2025, ainsi que par une baisse de 5 % des réserves de change sur la même période.

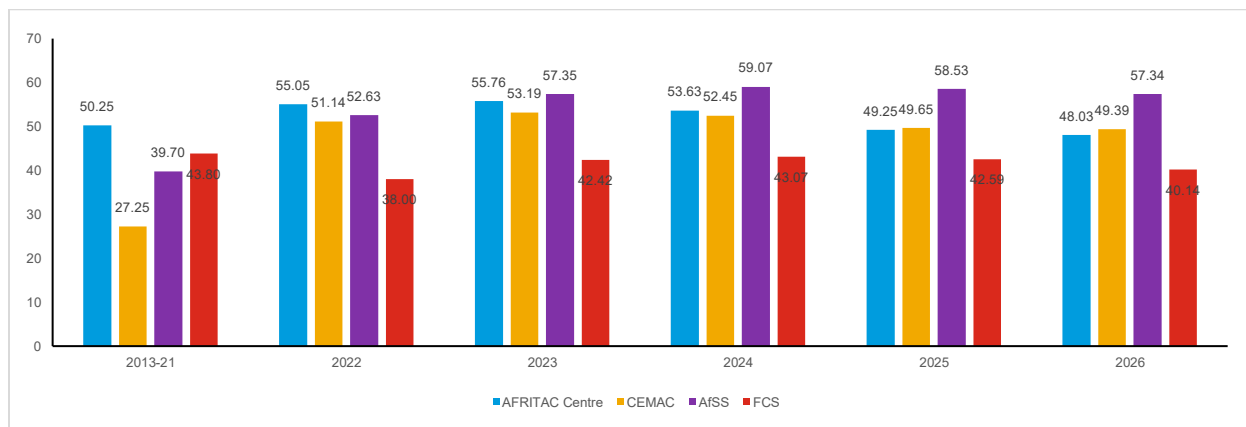
14. **Le resserrement des conditions financières persiste dans la région.** Même s'il y a un léger repli du ratio d'endettement, le poids du service de la dette reste préoccupant, limitant les dépenses de développement. Par ailleurs, la surexposition des banques aux risques souverains est préoccupante dans la zone CEMAC. Ceci pourrait avoir des conséquences macro-financières importantes, à la fois pour le système bancaire et pour l'économie dans son ensemble.

Graphique 1: Croissance économique (en pourcentage)



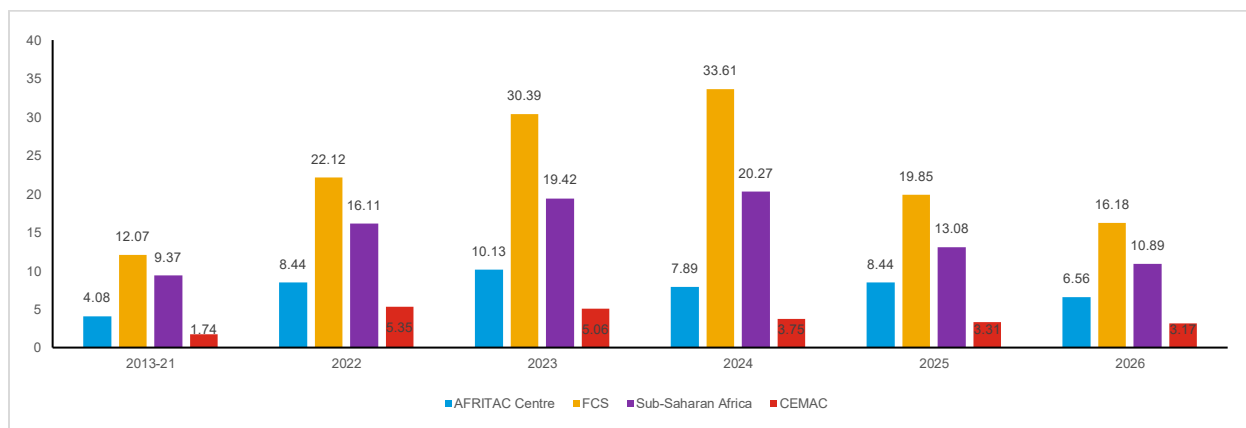
Source : REO, octobre 2025

Graphique 2 : Dette publique (en pourcentage du PIB)



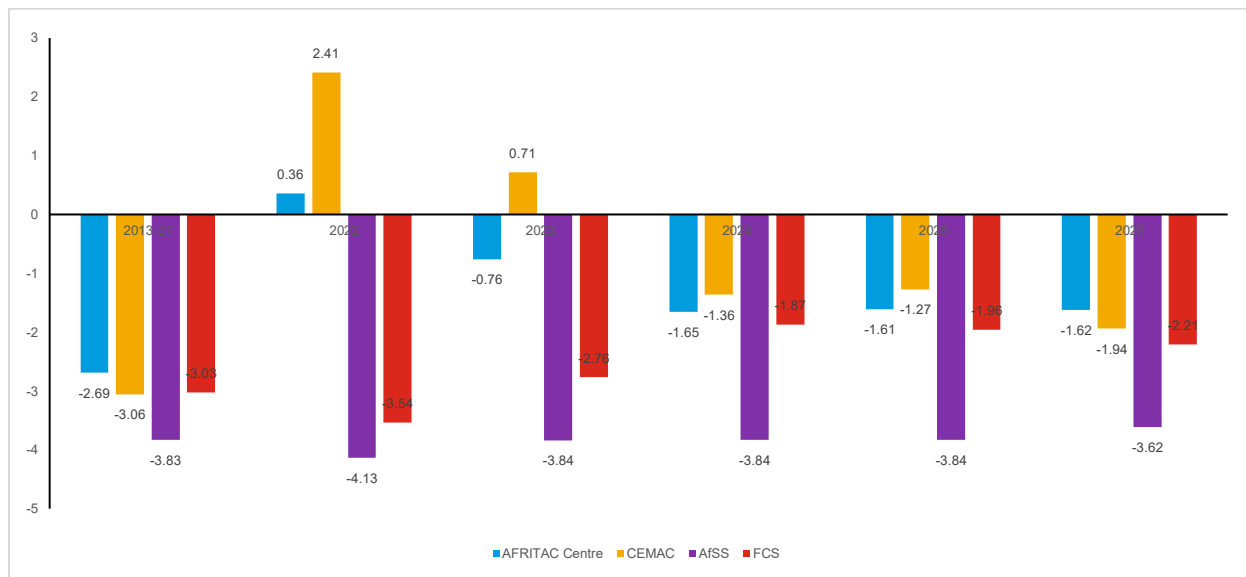
Source : REO, octobre 2025

Graphique 3 : Inflation



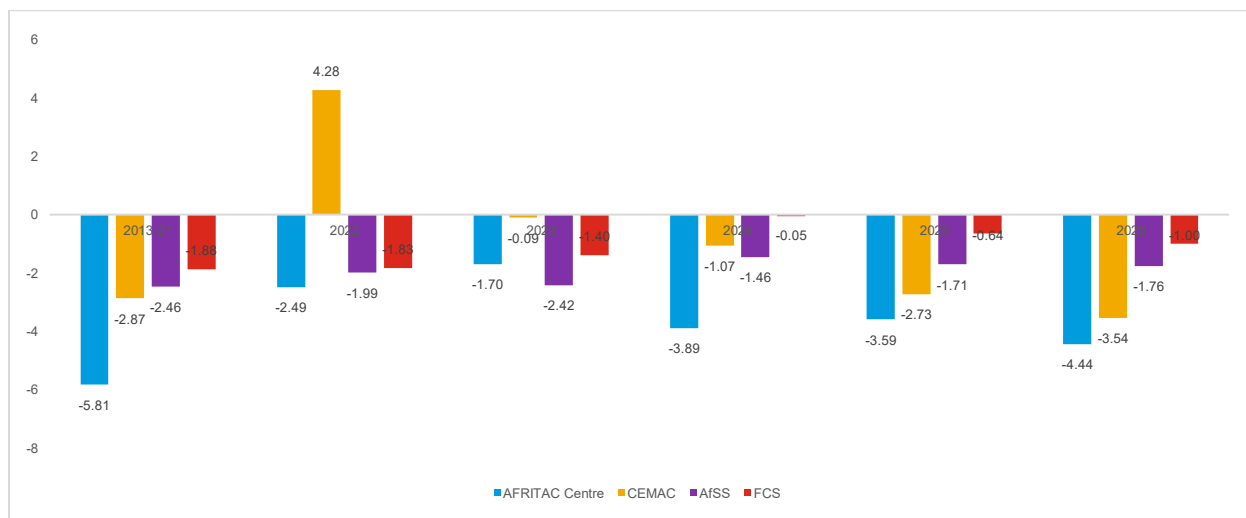
Source : REO, octobre 2025

Graphique 4 : Déficit budgétaire (en pourcentage du PIB)



Source : REO, octobre 2025

Graphique 5 : Solde extérieur (en pourcentage du PIB)



Source : REO, octobre 2025

II. LOGIQUE D'INTERVENTIONS D' AFC ET EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

A. STRATEGIE ET LOGIQUE D'INTERVENTION D' AFC

15. **AFC renforce les capacités macroéconomiques de ses pays membres selon un processus structuré en deux temps.** Premièrement, au début de chaque année fiscale, les conseillers échangent avec les différentes institutions et administrations qu'ils appuient afin d'identifier leurs besoins, lesquels sont pris en compte dans l'élaboration du programme de travail du Centre. Des échanges complémentaires sont organisés entre les conseillers afin d'identifier les potentielles synergies entre les domaines d'intervention. Ces synergies contribuent à une meilleure coordination des activités de développement des capacités et renforcent l'efficacité des solutions apportées aux pays membres. Cette étape est suivie par de consultations entre les conseillers et les équipes du siège du FMI, visant à harmoniser les activités stratégiques avec les missions opérationnelles relevant du Centre. Enfin, le programme de travail du Centre ainsi que le budget pour l'année fiscale concernée sont soumis pour validation à la réunion annuelle du Comité d'orientation (CdO). Deuxièmement, au cours de l'année fiscale, certains pays membres ou institutions peuvent formuler des requêtes d'assistance technique ponctuelles et urgentes qui ne figurent pas dans le programme de travail initial. Ces requêtes sont également examinées et approuvées par le Centre, sous réserve de la disponibilité du Conseiller compétent et des ressources mobilisables.

16. **Ainsi, plusieurs types d'activités ont été organisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2026 :**

- Missions menées par les conseillers résidents : ces missions sont réalisées par les conseillers sur le terrain soit individuellement, soit conjointement avec un expert de court terme, ou avec le siège du FMI ;
- Missions en synergie : Il s'agit de missions conduites par au moins deux conseillers résidents de domaines différents, avec le concours ou non d'expert(s) de court terme, sur une thématique transversale. Les conseillers peuvent effectuer la mission conjointement ou l'une à la suite de l'autre.
- Missions menées par les experts de court terme : ces experts sont recrutés pour appuyer les Conseillers résidents du Centre. Ils sont sélectionnés à partir des listes d'experts présélectionnés par les départements techniques du FMI.
- Séminaires, ateliers, formations et cours régionaux : ces activités réunissent des participants des pays membres, ceux des pays francophones non-membres (Comores et Madagascar,

etc.), ainsi que des institutions sous régionales autour des thématiques spécifiques. Elles peuvent se réaliser conjointement avec (i) d'autres Centres de renforcement des capacités²; (ii) l'Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD) et (iii) le Centre de formation du FMI pour l'Afrique (ATI).

B. EXECUTION DU PROGRAMME DES ACTIVITES DU CENTRE

17. **A la fin du premier semestre, le Centre a réalisé 68 activités sur les 195 prévues pour l'année fiscale 2026, soit un taux d'exécution de 34.8%.** Parmi ces activités, on dénombre 12 activités régionales, notamment des séminaires et ateliers régionaux, ainsi que des appuis auprès des institutions sous régionales telles que la CEMAC.

Tableau 2 : Taux d'exécution du programme de travail au premier semestre de l'année fiscale 2026

Domaines	Activités prévues	Activités réalisées	Taux d'exécution
Administration douanière	24	8	33%
Administration fiscale	22	7	32%
Analyse et prévision macrobudgétaire	20	9	45%
Budget et contrôle des dépenses	20	8	45%
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	18	6	33%
Modélisation macroéconomique	28	6	21% ³
Statistiques des finances publiques	13	5	38%
Statistiques du secteur réel	18	7	39%
Régulation et supervision financières	18	5	28%
Opérations de banque centrale	14	7	50%
Total	195	68	34.8%

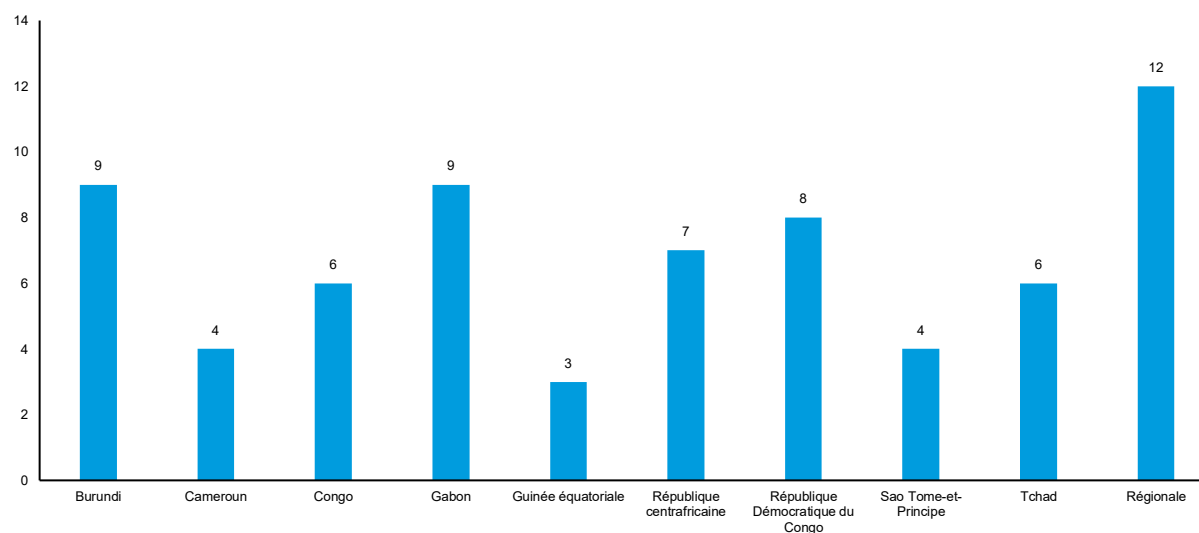
Source : CDMAP

18. **Répartition des activités réalisées par le Centre par pays.**

² AFC organise en effet plusieurs séminaires conjoints par an avec AFRITAC Ouest dont les pays membres sont aussi majoritairement francophones.

³ Concernant ce domaine, la faible réalisation s'explique par un long processus de priorisation et d'approbation des projets entre l'ICD et l'AFR, compte tenu du volume élevé de demandes. La plupart des projets validés débiteront au second semestre. En outre, le Conseiller responsable de ce domaine couvre également les pays d'Afrique de l'Ouest, et ce type d'activités n'est pas comptabilisé dans le budget de l'AFC. Par ailleurs, certaines activités ont été reportées en raison des réponses tardives des autorités.

Graphique 6 : Activités réalisées au premier semestre (en nombre, par pays)

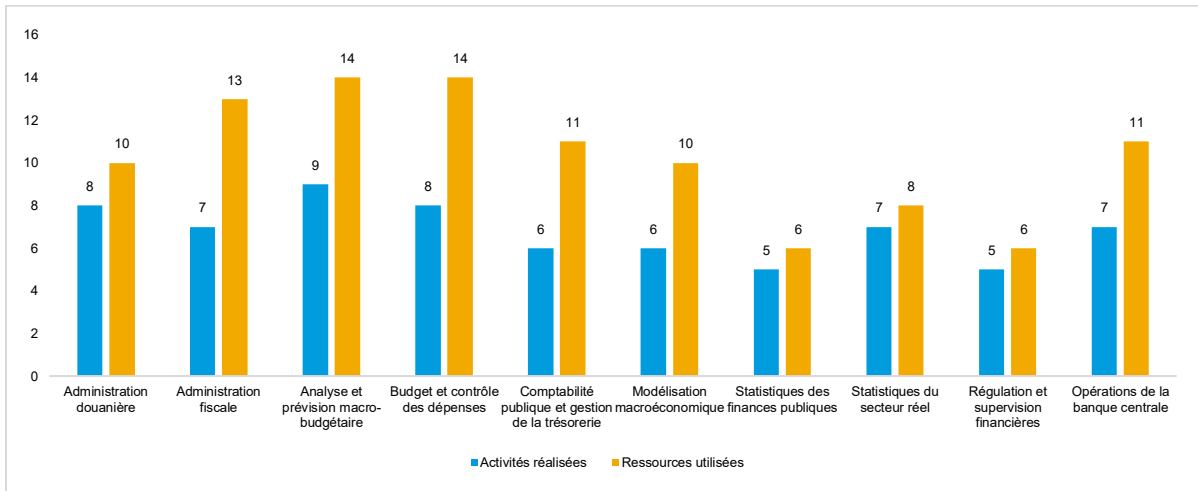


Source : CDMAP

19. **Au cours du première semestre, le Centre a réalisé 68 missions en utilisant 103 ressources (conseillers résidents et experts court terme que ce soit en mission individuelle ou en séminaire)**

Graphique 7 : Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2026 et ressources utilisées ⁴(en nombre)

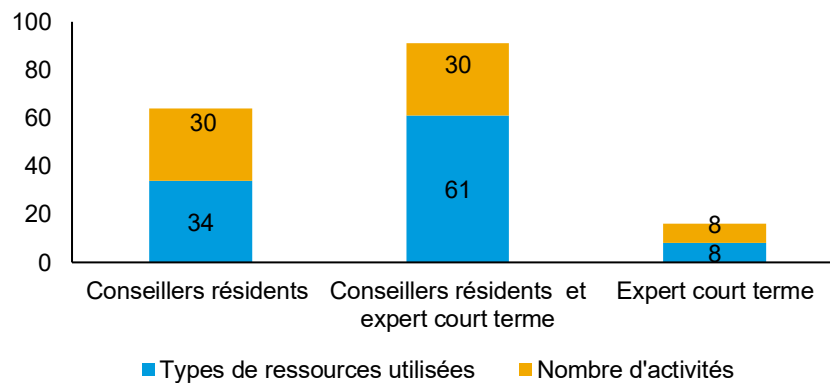
⁴ La ressource utilisée peut être un conseiller du centre, un expert de court terme ou les deux.



Source : CDMAP

20. **Les missions du Centre ont été majoritairement réalisées par les Conseillers résidents d’AFC accompagnés des experts de court terme.** Ainsi, 30 missions ont été réalisées par les Conseillers résidents d’AFC au premier semestre ; 30 missions ont été conjointement menées avec un expert court terme ; et 8 missions ont été réalisées uniquement par un expert de court terme recruté par le Conseiller du Centre.

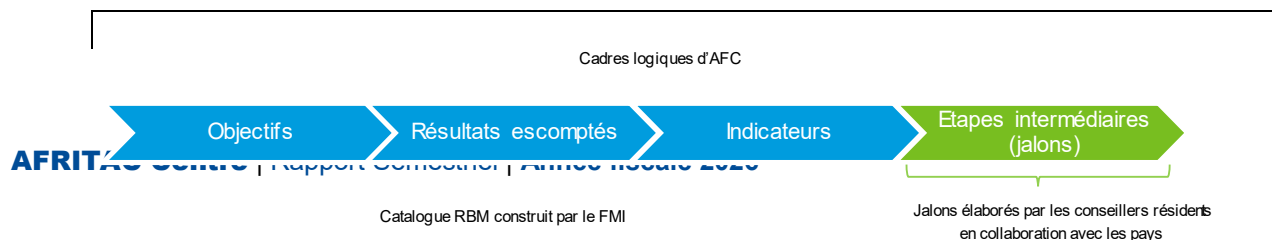
Graphique 8 : Missions réalisées par catégories de ressources au premier semestre de l’année fiscale 2026



Source : CDMAP

C. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

Encadré 1: Gestion axée sur les résultats



La gestion axée sur les résultats - ou GAR - est un outil de gestion stratégique utilisé par le FMI pour concevoir des interventions et évaluer leur impact. La gestion axée sur les résultats permet de suivre l'évolution des activités de renforcement des capacités en fournissant un retour d'information sur la manière dont les conseils et les formations du FMI se traduisent par des résultats tangibles. Elle est une composante essentielle d'un cadre de suivi et d'évaluation solide qui aide le FMI à comprendre et à suivre l'efficacité de ses interventions en matière de renforcement des capacités.

Un élément clé de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats est le cadre logique, qui comprend une série d'étapes établissant un lien de causalité entre les ressources, ou intrants, d'un projet, les réalisations et, enfin, les résultats à moyen et à long terme. L'ensemble des activités du Centre est marqué dans les cadres logiques du programme de travail de la Phase IV. Le cadre logique du programme de travail sert de base pour l'orientation, l'organisation et la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités dans les différents domaines d'expertise du Centre.

L'élaboration des cadres logiques est réalisée en collaboration avec les pays membres sur la base de leurs besoins et du catalogue de gestion axée sur les résultats du FMI (catalogue RBM). Le catalogue RBM des objectifs stratégiques de renforcement de capacités du FMI comprend : (i) les objectifs, qui sont les buts de haut niveau visés par les projets du FMI ; (ii) les résultats, qui font référence aux améliorations réelles que les pays visent grâce à l'aide du FMI ; (iii) les indicateurs, qui permettent de déterminer dans quelle mesure les résultats visés sont atteints. Les étapes intermédiaires ou jalons sont définis par les conseillers, en liaison avec les autorités (lors de l'élaboration des programmes de travail annuels), puis validés par le FMI, sur la base du cadre logique RBM et représentent les progrès à réaliser (ou réalisés) par les autorités pour atteindre les résultats fixés.

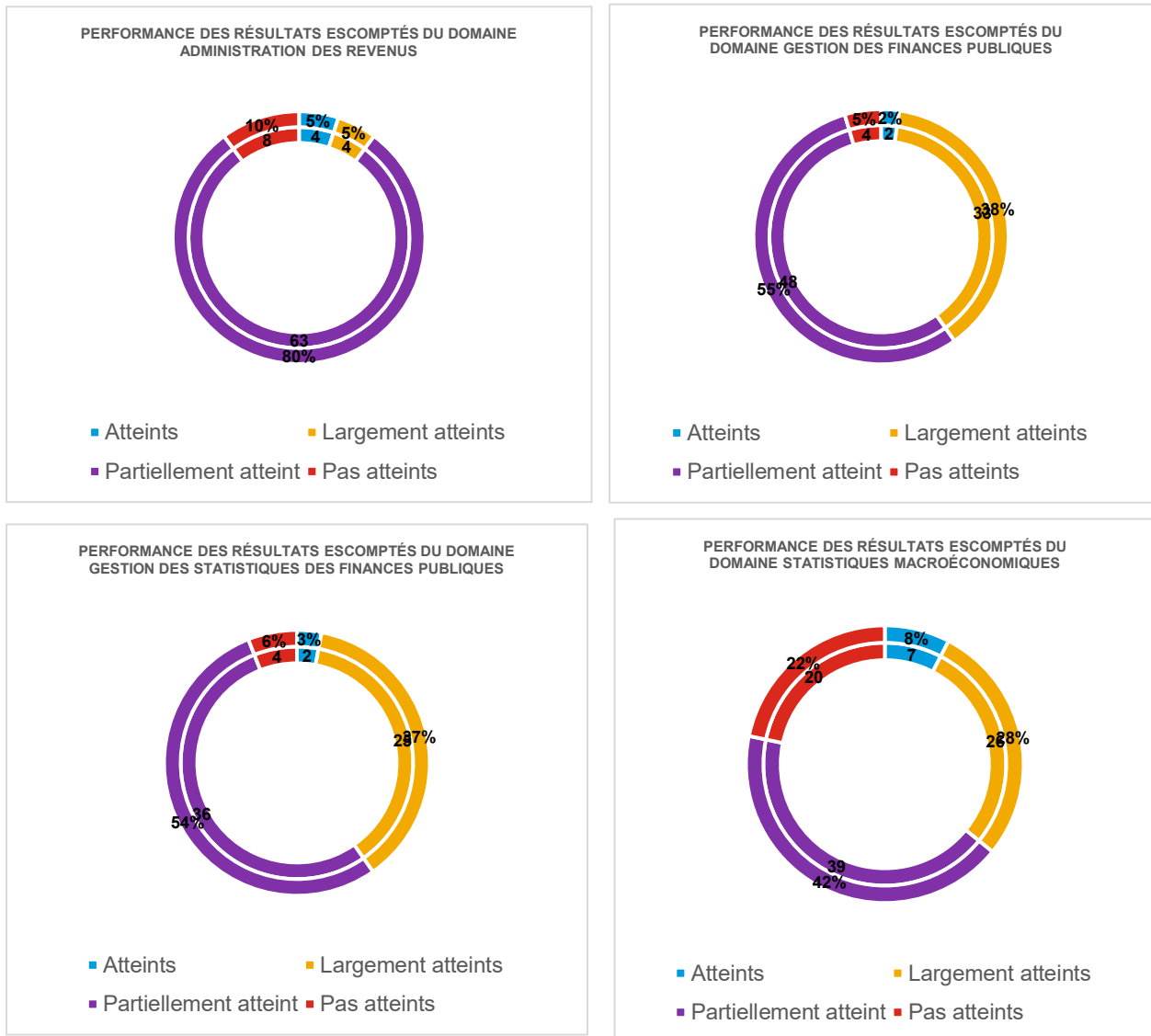
Source : AFC

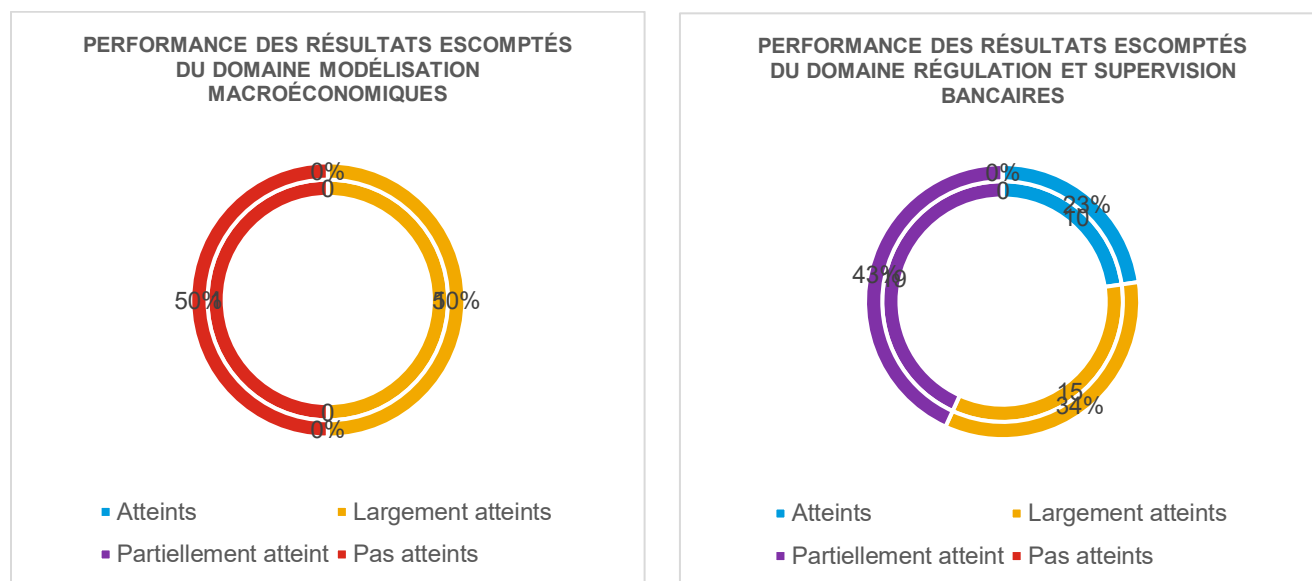
21. Depuis le début de la phase IV du programme de travail, 250 résultats escomptés ont été identifiés dans le cadre logique du programme du Centre. La mise à jour continue du catalogue RBM qui contient les objectifs et résultats escomptés de chaque domaine fait évoluer ce nombre de résultats attendus. Ainsi, à la fin du premier semestre de l'année fiscale 2026, le cadre logique du Centre dénombre 285 résultats escomptés, soit 58 résultats escomptés en plus, imputables principalement aux domaines de l'administration des revenus et des statistiques des comptes nationaux, qui ont vu leurs catalogues RBM évoluer au cours de l'année fiscale.

22. A la fin du premier semestre de l'année fiscale 2026, 25 résultats escomptés ont été intégralement atteints, soit 6,73 %. Par ailleurs, 104 résultats escomptés sont largement atteints, soit 28,03%, tandis que 205 résultats escomptés sont partiellement atteints, ce qui correspond à un taux de 55,25%. Cependant, 37 résultats n'ont pas été atteints ou ont été reportés, soit 10%.

23. **Le détail des performances des résultats escomptés par domaine est décrit ci-dessous.**

Graphique 9: Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine





Source : ICD

24. **Les raisons de la non-atteinte des résultats escomptés au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2026 sont diverses.** Dans le domaine de l'administration fiscale, deux pays n'ont pas été en mesure d'accueillir les missions du Centre, en raison des contraintes de gouvernance interne aux administrations fiscales, ce qui a entraîné un retard dans la mise en œuvre des réformes prévues. Par ailleurs, les autorités d'un autre pays ont décidé de modifier leurs priorités de réformes, ce qui a abouti à un faible niveau de mise en œuvre des jalons précédemment retenus et à une mise à jour du cadre logique. S'agissant du domaine de la régulation et de la supervision financière, certaines activités prévues pour le premier semestre de l'année fiscale 2026 ont été reportées pour le second semestre, à la demande de l'autorité concernée.

III. STRATEGIE FCS, NOUVELLES PRIORITES EMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D' AFC

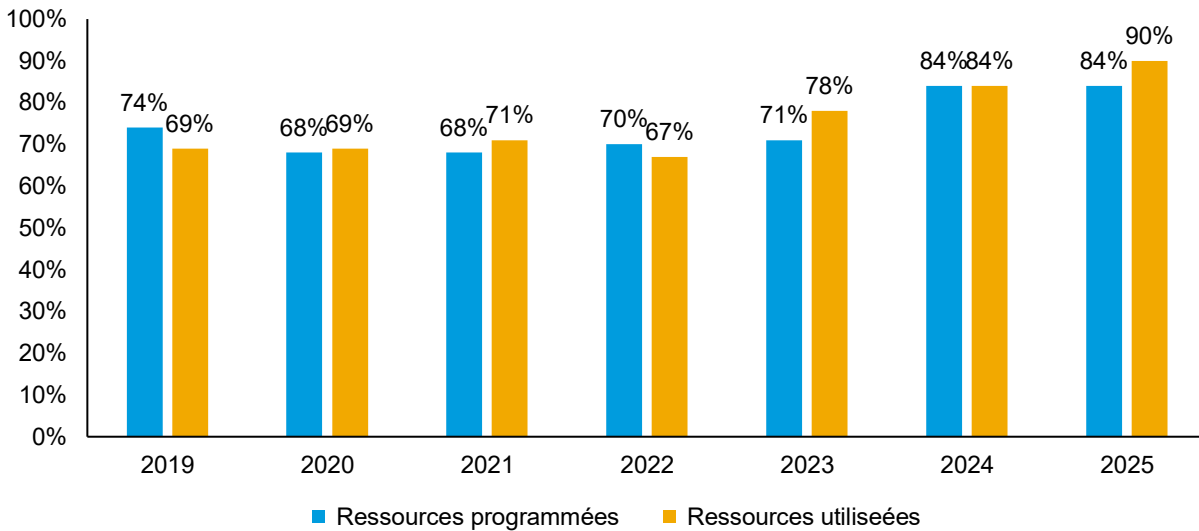
A. LA MISE ŒUVRE DE LA STRATEGIE FCS AU SEIN D' AFC

25. **Le FMI intensifie son engagement avec les Etats fragiles et affectés par les conflits (FCS) à travers une nouvelle stratégie qui ambitionne de leur apporter un soutien solide, adapté et à long terme.** Cette stratégie repose sur trois piliers : (i) une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays ; (ii) une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables ; et (iii) le renforcement des partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS. La prise en compte de cette stratégie au sein d'AFC s'est matérialisée à travers :

- Une allocation importante des ressources au profit des pays fragiles

26. **Le Centre continue d'allouer de plus en plus de ressources aux pays FCS.** Au cours des dernières années, le Centre a affecté en moyenne plus de 70% de son budget en faveur des pays FCS⁵.

Graphique 10 : Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019

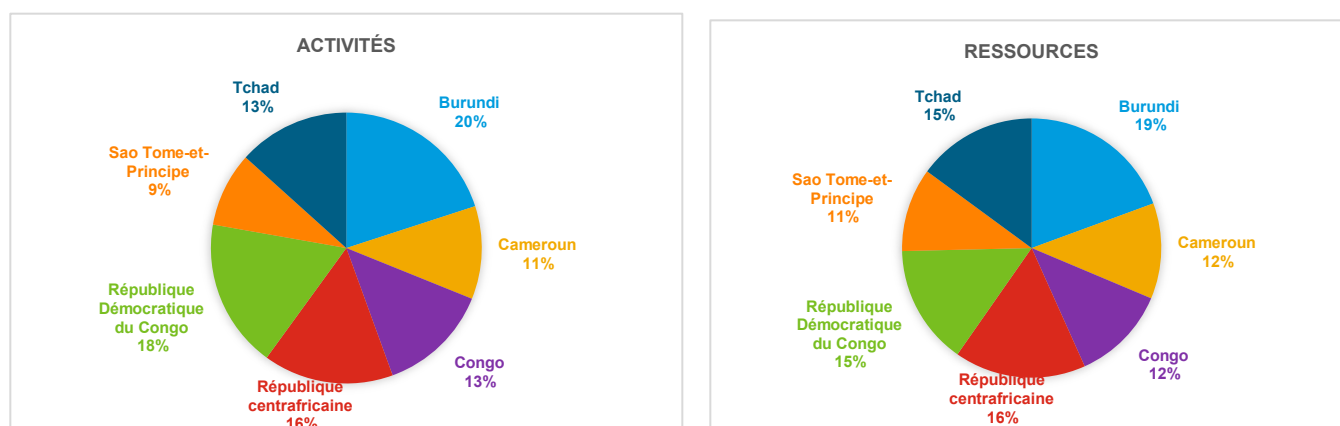


Source : CDMAP

27. **Au premier semestre de l'année fiscale 2026,** le Centre a réalisé 66% de ses activités dans les pays FCS et a alloué 63% de ses ressources à ces pays.

⁵ Liste des pays FCSs : Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Graphique 11 : Répartition par pays des activités et ressources allouées au FCS au cours de l'année fiscale 2026 (en pourcentage)



Source : CDMAP

28. **Le Centre a poursuivi la mise en œuvre des jalons de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités en administration fiscale pour les pays fragiles (FCS).** Adoptée par les dirigeants des administrations fiscales en juillet 2024 à Libreville, cette stratégie vise 2 objectifs majeures : (i) capitaliser sur l'augmentation des ressources de l'AFC, notamment avec le recrutement de 2 conseillers en administration fiscale⁶, afin de proposer des approches d'assistance technique plus innovantes ; et (ii) promouvoir un modèle d'assistance technique basé sur les principes de la gestion axée sur les résultats. En termes de mise en œuvre, 5 pays sur 7 ont soumis des requêtes conformes à la nouvelle approche, en ciblant une réforme clé devant faire l'objet d'appui et en précisant les résultats escomptés. Un accompagnement continu à distance est expérimenté en RCA et au Tchad. Le programme régional sur le croisement des données fiscales a été poursuivi, de même que les missions en synergie, telles que détaillées dans la suite de ce rapport.

- **Une adaptation des missions sur le terrain : apprentissage par les pairs et le partage d'expériences**

⁶ Les pays membres de l'AFC bénéficient également des apports (1) d'un Conseiller en administration fiscale basé au Tchad et qui assiste parallèlement la RCA et la RDC, ainsi que (2) d'un Conseiller en digitalisation chargé d'accompagner la RCA et le Tchad.

29. **Le Centre poursuit sa réflexion et le développement de mécanismes visant à mieux adapter ses activités aux besoins et réalités de ses pays membres en situation de fragilité et de conflits (FCS).** A cet effet, il tient compte de la capacité d'absorption de ces pays afin d'adapter les missions d'assistance technique aux contraintes et réalités du terrain. Ainsi, le Centre encourage les visites d'immersion des cadres de ses pays et en particulier ceux dits FCS dans d'autres pays d'AFC ou d'AFW, afin de favoriser l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences.

Une collaboration renforcée avec le siège, les autres centres et les partenaires au développement

30. **La collaboration avec le siège, les autres centres régionaux et les partenaires au développement permet de mieux coordonner les activités de développement des capacités et mutualiser les efforts, afin d'augmenter l'efficacité des activités de renforcement des capacités.** Au cours du premier semestre, le Centre a collaboré principalement avec d'autres départements du siège, AFRITAC de l'Ouest et AFRITAC du Sud.

Administration fiscale : mission conjointe avec FAD

RCA – Modernisation et optimisation des recettes

31. La mission a (i) élaboré un plan d'action pour l'opérationnalisation du logiciel E-Tax ; (ii) intégré les volets techniques et organisationnels en coordination avec l'UE ; et (iii) établi une méthodologie solide pour optimiser le croisement des données fiscales 2023 et préparer 2024.

Analyses et prévisions macrobudgétaires : mission conjointe avec FAD

Participation à une mission du siège sur le cadre institutionnel de gestion des risques budgétaires et quantification des risques liés aux entreprises publiques et aux garanties

32. La mission a évalué le cadre institutionnel de gestion des risques budgétaires, en se focalisant sur la dette publique et les entreprises publiques non financières. Le Conseiller résident AFC a participé à l'analyse des dispositifs et à la revue de la Déclaration des risques budgétaires 2025, tout en animant des présentations sur ces thèmes. A l'issue de la mission, un rapport a été produit, incluant une évaluation détaillée du cadre en place et des recommandations clés visant à son renforcement.

Régulation et supervision bancaires : mission conjointe avec le département de la Monnaie et des Marchés des Capitaux (MCM)

COBAC : Contribution d’AFC à l’assistance technique fournie par les départements MCM et LEG dans le cadre de ses réformes en matière de supervision bancaire et de résolution bancaire

33. Cette assistance a principalement porté sur les thématiques techniques clés de la supervision bancaire (notamment l’indépendance et les pouvoirs du superviseur) et de la résolution. Elle a également couvert les questions de gouvernance des fonctions de supervision et de résolution, dans le cadre de la préparation d’un document-cadre du Secrétariat Général de la COBAC destiné à orienter le projet de réforme de la loi bancaire prévue en 2026.

B. L’INTEGRATION DES PRIORITES NOUVELLES DANS LES MISSIONS D’AFC

34. **En plus de ses thématiques habituelles, des nouvelles thématiques émergentes sont au cœur de la stratégie rénovée de renforcement des capacités du FMI.** Celles-ci portent sur la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d’intervention. Ainsi, au premier semestre, les missions d’appui aux pays membres ont traité les questions de gouvernance, de la digitalisation, et du changement climatique.

- Gouvernance

Administration fiscale

Cameroun – Amélioration des modalités de gestion de l’administration fiscale et de la gouvernance

35. La mission a (i) validé le manuel des procédures de gestion des données fiscales et les guides associés ; (ii) adopté un plan d’action et un programme de formation ; et (iii) renforcé le cadre organisationnel pour améliorer la conformité fiscale et sécuriser les recettes.

36. Digitalisation / Dématérialisation

Administration douanière

Gabon – Dématérialisation des recettes douanières

37. Afin de contribuer au développement du Système Intégré de Gestion des Finances publiques (SIGFiP), la mission a : (i) évalué les cadres, procédures et outils de collecte et de gestion des recettes douanières de la DGDDI ; (ii) formulé des recommandations ainsi qu’un plan d’action visant à davantage dématérialiser et sécuriser la collecte des recettes douanières ;

(iii) fourni des conseils pour le lancement du paiement des recettes via les banques commerciales.

Administration fiscale

Tchad – Appui à la mise en œuvre du contrôle sur pièces (CSP) automatisé.

38. La mission a (i) élaboré le cadre opérationnel du projet en tenant compte de la stratégie de digitalisation définie par le Département des finances publiques ; (ii) conçu les documents de spécifications fonctionnelles et techniques devant encadrer les travaux de renforcement des outils informatiques et (iii) préparé le plan d'action détaillé du projet pour faciliter sa gouvernance.

Budget et contrôle des dépenses

Guinée équatoriale- Elaboration d'un Manuel d'exécution des dépenses publiques

39. Les deux premières missions ont appuyé l'amélioration de l'exécution des dépenses publiques en Guinée équatoriale via l'élaboration d'un manuel de procédures intégrant toutes les étapes du circuit de la dépense et leur paramétrage dans le système d'information CONTFIN. La mission a affiné le diagnostic et proposé des évolutions en concertation avec les autorités pour obtenir leur pré-validation. Les résultats incluent la rédaction d'un avant-projet de manuel, d'un projet de circulaire ministérielle d'instruction et d'une proposition de décret pour son adoption.

Régulation et supervision financières

40. Afin de répondre aux défis posés par la digitalisation du secteur financier, les autorités de régulation et de supervision financières membres d'AFC, avec l'appui du Centre, ont entrepris des réformes visant à renforcer leur cadre prudentiel relatif aux risques liés aux technologies de l'information et de communication (TIC) et à la cybersécurité. Ces réformes devraient contribuer à améliorer la résilience opérationnelle des institutions financières et à préserver la stabilité et la confiance dans les systèmes financiers de la sous-région.

- Climat

Analyses et prévisions macrobudgétaires

RDC -Participation à une mission du siège (HQ) sur les risques budgétaires liés aux catastrophes naturelles

41. La mission a renforcé la gestion des risques budgétaires liés aux catastrophes naturelles via un modèle de quantification et un canevas pour le rapport sur les risques. Elle a recommandé la création d'une base de données et l'intégration des risques climatiques par la budgétisation verte. Un atelier national a permis d'opérationnaliser l'outil avec un guide utilisateur en finalisation.

Régulation et supervisions bancaires : mission conjointe avec AFW et AFS

Régional – Séminaire sur la supervision des risques climatiques

42. Le séminaire inter-régional a renforcé les capacités des superviseurs bancaires des 19 pays membres d'AFRITAC Ouest, Centre et de 2 pays francophones d'AFRITAC Sud pour gérer les risques climatiques financiers. Il a offert un panorama des normes internationales et orientations pour la supervision des risques liés au changement climatique. L'appui s'est basé sur les standards du Comité de Bâle et les recommandations du Réseau NGFS, tout en intégrant le partage des expériences des autorités marocaines, européennes et françaises. L'objectif était d'aider les autorités à structurer un cadre réglementaire adapté pour accompagner les banques en Afrique subsaharienne.

C. LES SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'INTERVENTION

43. **Dans le but d'améliorer l'impact des résultats des activités de renforcement de capacités menées par les différents domaines, le Centre encourage l'organisation d'activités conjointes impliquant plusieurs domaines.** L'objectif de cette initiative est de (i) favoriser une bonne coordination de l'assistance technique apportée aux autorités ; (ii) améliorer l'impact des activités sur le terrain en faisant en sorte que les activités conduites pour un pays sur un sujet recouvrant plusieurs domaines de compétences d'AFC se mènent conjointement. Les activités en synergies peuvent également se faire avec d'autres Centres (par exemple avec AFRITAC Ouest, AFRITAC Sud).

44. **Le programme de travail du Centre accorde une place centrale aux synergies entre les domaines.** Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2026, plusieurs missions en synergie ont été réalisées au sein des pays membres..

- En République centrafricaine, une mission conduite conjointement par le Conseiller résident en comptabilité publique et gestion de la trésorerie, le Conseiller résident en administration douanière, un expert du FMI basé à Bangui ainsi qu'un expert de court terme, a (i) réalisé un diagnostic approfondi du dispositif de collecte des recettes ainsi que de la fonction de

gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, en tenant compte des perspectives des départements chargés des finances publiques, des statistiques et des marchés monétaires et de capitaux, et (ii) fourni au gouvernement des recommandations assorties d'un plan d'action visant au renforcement de ces dispositifs, notamment par la dématérialisation des procédures et la digitalisation de l'ensemble des recettes fiscales, douanières et non fiscales.

- Dans le domaine budget et contrôle des dépenses, des missions conjointes au Gabon, au Burundi et au Cameroun ont porté sur les systèmes budgétaires-comptables, le CBMT/CDMT/Budget programme et la cohérence des outils budgétaires.

D. INTEGRATION REGIONALE

45. **AFC appuie l'intégration régionale, qui concerne principalement les six pays membres de la CEMAC.** Cet appui vise principalement à renforcer l'union monétaire et à harmoniser les politiques régionales pour constituer une union économique solide et prospère, tout en créant des conditions propices à une meilleure intégration économique.

46. **Le soutien apporté par AFC poursuit deux objectifs :** i) aider les institutions régionales à concevoir, améliorer et diffuser les outils d'intégration, notamment des stratégies et les directives régionales ; et ii) aider les pays membres à transposer ces directives dans leur législation nationale et leur appareil administratif pour une meilleure harmonisation, ainsi que dans l'adoption et la mise en œuvre des politiques qui en découlent.

Statistiques des finances publiques

Congo – Mise en œuvre de la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC

47. La mission a examiné les recommandations précédentes, affiné les tables de passage du TOF/TOFE et sensibilisé les producteurs de données. Elle a également harmonisé les données de financement, notamment en rapprochant les statistiques de dette publique avec la créance nette des institutions de dépôts.

RCA – Mise en œuvre de la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC

48. La mission a renforcé l'harmonisation des données financières, amélioré le traitement de la dette et finalisé le TOFE 2024 en attendant quelques informations complémentaires. Elle a mis à jour les outils de compilation, encouragé une meilleure coordination entre institutions et sensibilisé les acteurs des autres sous-secteurs. Enfin, elle a avancé la migration vers les normes du MSFP 2014 en affinant la table de passage correspondante.

Tchad – Mise en œuvre de la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC

49. La mission a constaté des progrès institutionnels, notamment la création du comité SFP, et accompagné les réformes visant à harmoniser la production du TOFE selon les cadres MSFP 1986 et 2014. Elle a retraité et corrigé le TOFE du premier semestre 2025, mettant en évidence des reclassements importants et un gap de financement de 3,26 milliards, tout en produisant une table de passage pour la migration au MSFP 2014. Enfin, elle a formulé des recommandations pour améliorer la qualité, la disponibilité et la coordination des données, ainsi que pour automatiser à terme la production du TOFE via le SIGFiP.

Guinée Equatoriale – Mise en œuvre de la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC

50. Les travaux ont porté sur le renforcement des capacités des cadres en charge de la compilation des SFP et de la dette, et de la mise à disposition d'outils de compilation conformément au manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) et du guide de la dette des statistiques du secteur public 2013 (PSDS 2013).

Administration fiscale

51. AFC, à travers un de ses conseillers en administration fiscale, participe activement à la série d'ateliers initiés par FAD pour assister la CEMAC dans l'élaboration d'une Stratégie régionale de Mobilisation des Recettes de Fiscalité intérieure (SRMFI). Cette série d'ateliers qui a démarré au cours de l'année fiscale 2025 s'est poursuivie au premier semestre 2026.

E. INTEGRATION « SURVEILLANCE-PROGRAMMES-DEVELOPPEMENT DES CAPACITES »

52. **Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Centre vient en appui aux équipes pays du siège dans le contexte des missions de surveillance et de programme du FMI.** Cet appui passe par (i) les échanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège.

Travail en synergie entre les conseillers d'AFC, les départements du FMI et les Représentations du FMI dans les pays membres

53. **Tout au long du premier semestre de l'année fiscale 2026, le Centre a continué de collaborer avec les équipes pays et les représentations.** Cette collaboration s'est faite à plusieurs niveaux.

Phase stratégique :

- Participation à la préparation des « Meeting Briefs » pour les pays membres du Centre en marge des réunions de Printemps et aux Assemblées annuelles et prise en compte des recommandations issues de ces réunions dans les programmes de travail initiaux et ajustés.
- Participation aux échanges organisés entre le département des finances publiques du FMI et chaque pays membres sur l'orientation de l'assistance technique du Centre.

Phase Préparation :

- Echange des termes de référence (TDR) des missions avec le département Afrique du FMI pour approbation des interventions, surtout l'appui à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques sur lesquelles les autorités se sont engagées dans le mémorandum de politiques économique et financière.
- Envoi des lettres d'annonce des missions via les Représentants résidents du FMI qui sont informés des termes de référence (TDR) et des dates de missions.

Phase Exécution :

- Réunion avec le Représentants résidents du FMI sur les développements récents au sein des pays.
- Réunion de restitution des missions aux partenaires techniques et financiers via le Représentations résidentes du FMI.

IV. REALISATIONS DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE 2025

ADMINISTRATION DOUANIERE

Cameroun et Sao Tomé & Principe - Contrôle a posteriori

54. L'atelier a permis aux experts des douanes du Cameroun et de Sao Tomé & Principe de prendre part, au Libéria, à un atelier consacré au contrôle a posteriori. Grâce à cette activité, organisée par AFRITAC West2 et réunissant également six autres administrations douanières, les participants ont pu (i) disposer d'une plateforme d'échanges sur les bonnes pratiques en la

matière; (ii) renforcer leurs compétences dans l'application de ces concepts ; (iii) identifier des mesures à développer et à mettre en œuvre au sein de leurs administrations respectives.

Congo– Évaluation et promotion de la réforme douanière

55. La mission a (i) évalué les progrès de la réforme douanière et identifié les défis clés ; (ii) promu la réforme auprès de la tutelle en vue de mobiliser son appui et débloquer certains projets urgents ; et (iii) proposé des recommandations et un plan d'action visant à revitaliser la réforme et moderniser l'administration douanière.

Gabon - Dématérialisation de la collecte et de la gestion des recettes douanières

56. Afin de contribuer au développement du Système Intégré de Gestion des Finances publiques (SIGFiP), la mission a (i) évalué les cadres, procédures et outils de collecte et de gestion des recettes douanières de la DGDDI ; (ii) formulé des recommandations et un plan d'action visant à davantage dématérialiser et sécuriser la collecte des recettes douanières ; et (iii) fourni des conseils pour le lancement du paiement des recettes via les banques commerciales.

RCA – Suivi des exonérations

57. La mission a (i) évalué les progrès accomplis depuis la dernière assistance apporté en 2024 ; (ii) formé plusieurs agents de la DGDDI ; (iii) contribué à la consolidation du cadre juridique pertinent ; et (iv) identifié des étapes futures visant à renforcer l'efficacité et la conformité du dispositif.

RCA - Dématérialisation du processus d'encaissement et de gestion des recettes fiscales, douanières et non-fiscales

58. Cette mission conduite en synergie avec la comptabilité publique et gestion de la trésorerie a (i) réalisé un diagnostic approfondi du dispositif d'encaissement des recettes ainsi que de la fonction de gestion de la trésorerie et de la dette de l'État; (ii) fourni au Gouvernement des recommandations assorties d'un plan d'action visant au renforcement de ces dispositifs, notamment par la dématérialisation des procédures et la digitalisation de l'ensemble des recettes fiscales, douanières et non fiscales.

Sao Tomé-et Principe – Appui à la gestion de la réforme douanière

59. La mission a (i) évalué la situation et les défis de l'administration douanière ; (ii) formulé des recommandations assorties d'un plan d'action prioritaires ; et (iii) promu, auprès de l'autorité de tutelle, la poursuite du processus de réforme et de modernisation de la douane.

Sao Tomé & Principe - Développement du leadership et du management

60. L'atelier a permis à aux dirigeants de la Douane de Sao Tomé & Principe de participer à un atelier organisé en Angola au bénéfice de plusieurs pays lusophones d'Afrique et de renforcer sa capacité en matière de leadership, de management et de gestion stratégique.

Conseiller résident - Participation à la 31^e conférence des DG des Douanes OMD-AOC

61. La participation du Conseiller résident a permis de (i) faire le point avec les dirigeants des douanes d'Afrique centrale sur les actualités, les défis et les besoins de leurs administrations, tout en consolidant le programme d'assistance de l'AFC ; (ii) sensibiliser et de mobiliser certains partenaires en faveur de la réforme douanière en Afrique centrale ; (iii) promouvoir le projet SIGMAT, visant l'interconnexion des systèmes informatiques pour la gestion des transits au sein de la zone CEMAC.

ADMINISTRATION FISCALE

Sao Tomé-et-Principe – Définition des priorités en assistance technique et formation en gestion du risque

62. La mission a (i) formalisé les priorités d'assistance technique 2025-2027 dans une Lettre de memorandum fiscal ; (ii) réalisé un exercice de profilage du risque de TVA avec le calculateur RDF ; et (iii) appuyé la stratégie de renforcement des capacités en contexte fragile.

Tchad – Mise en œuvre du contrôle sur pièces automatisé

63. La mission, qui visait à renforcer la lutte contre la fraude TVA, a (i) produit un plan d'actions et les spécifications devant encadrer les travaux de renforcement des outils informatiques de gestion du contrôle sur pièces (CSP) ; (ii) constitué une équipe dédiée à cette activité ; et (iii) initié des travaux de traitement manuel des données pour préparer les agents aux mutations à venir.

RCA – Modernisation de la DGID : digitalisation et lutte contre la fraude fiscale

64. La mission, conduite avec les équipes de FAD, a permis (1) de réviser la méthodologie des travaux de croisement des données, (2) de préparer un plan d'action pour l'opérationnalisation de e-Tax et (3) de rationaliser la coordination entre les nombreux partenaires intervenant dans le domaine de la mobilisation des recettes.

Gabon – Gestion des données fiscales

65. La mission a (i) réalisé l'état des lieux de la gestion des données fiscales et convenu d'un plan d'action ; (ii) soutenu la digitalisation et la normalisation des factures ; et (iii) mobilisé les partenaires techniques et financiers pour accompagner la modernisation de l'administration fiscale.

Régional – Séminaire de Haut niveau sur la stratégie de mobilisation des recettes

66. Le séminaire régional a (i) défini le cadre juridique, la vision et les piliers de la Stratégie régionale de mobilisation des recettes fiscales (SRMFI) dans la CEMAC ; (ii) avancé sur le remboursement des crédits TVA et le numéro d'identification fiscale unique régional ; et (iii) planifié deux séminaires supplémentaires pour finaliser la stratégie et produire un guide harmonisé.

Régional – Élaboration du manuel des procédures et cahier des charges de l'outil de croisement automatisé des données fiscales

67. L'atelier régional a (i) élaboré et validé le manuel des procédures de la gestion des données fiscales et le cahier des charges de l'outil de croisement automatisé des données fiscales ; (ii) renforcé les capacités de gestion des risques d'incivisme fiscal ; et (iii) mis à jour la feuille de route du Programme régional de renforcement des capacités dans ce domaine.

Régional – Participation à l'atelier suprarégional sur le leadership et la gestion des réformes par les administrations fiscales (FAD-AFRITACs)

68. Le Centre a pris en charge la participation de 4 hauts cadres des administrations douanière et fiscale de Sao-Tomé et Principe à l'atelier sur le leadership. La formation régionale a (i) réuni 30 hauts responsables fiscaux et douaniers d'Afrique lusophone ; (ii) renforcé leurs compétences en leadership et gestion des réformes ; et (iii) fourni des outils adaptés pour piloter les réformes institutionnelles dans leurs contextes.

ANALYSES ET PREVISIONS MACROBUDGETAIRES

Burundi – Renforcement du modèle de prévision de recettes et intégration d'un module de micro simulation

69. La mission a (i) renforcé le modèle de prévision des recettes et intégré un module de micro-simulation ; (ii) formé les services statistiques de l'OBR et les membres du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire, et (iii) procédé à l'actualisation de la feuille de route sur la thématique de la prévision des recettes.

Burundi – Finalisation du Guide CBMT/CDMT & DPBEP

70. La mission a (i) finalisé et organisé la validation du projet de guide pratique d'élaboration du CBMT/CDMT central et du DPBEP, (ii) renforcé les capacités sur ces outils de programmation budgétaire pluriannuelle et leur articulation avec les CDMT sectoriels et le budget-programme, et (iii) actualisé le plan d'action pour le renforcement de la programmation budgétaire pluriannuelle.

Cameroun – Mise en place du suivi infra-annuel et animation d'un atelier de haut niveau sur les risques budgétaires

71. La mission a (i) appuyé la mise en place du suivi infra-annuel des risques budgétaires à travers la production d'un registre consolidé et d'une note de suivi semestrielle, (ii) renforcé le contenu du rapport annuel en harmonisant la présentation des risques thématiques, et (iii) animé un atelier de haut niveau visant à sensibiliser les décideurs à la gestion prospective des risques budgétaires.

Congo – Développement du modèle de programmation du CBMT/CDMT global

72. La mission a (i) permis de développer un modèle de programmation du CBMT/CDMT global qui sera utilisé dans le cadre de la préparation du budget 2027, (ii) et actualisée la feuille de route issue du diagnostic sur la programmation budgétaire pluriannuelle.

Congo –Participation à une mission du siège sur les risques budgétaires liés aux entreprises publiques et aux garanties

73. La mission a (i) procédé à un diagnostic de la gestion des risques budgétaires liés à la dette publique et aux entreprises publiques non financières, (ii) analysé le cadre institutionnel et évalué le rapport 2025 sur les risques budgétaires (iii) renforcé les capacités des équipes nationales sur ces risques ; et (iv) formulé des recommandations pour renforcer leurs analyses.

Gabon- Renforcement de la quantification des risques budgétaires et appui à l'élaboration du rapport 2025 annexe au PLF 2026

74. La mission a (i) permis d'améliorer l'analyse des risques et leur intégration dans le rapport PLF, (ii) proposé des modèles sectoriels pour mieux consolider les risques, et (iii) appuyé la préparation du rapport 2026.

RDC – Participation à une mission du siège sur les risques liés aux catastrophes naturelles

75. La mission a (i) introduit des outils pour quantifier les risques naturels et leurs impacts budgétaires, (ii) renforcé la capacité nationale à intégrer ces risques dans le cadre budgétaire, et (iii) animé un atelier national de formation.

Tchad – Prévisions des recettes et simulations des mesures nouvelles fiscales

76. La mission a (i) mis à jour le modèle de prévision et développé un module de micro-simulation ; (ii) enrichi le modèle MOPREP avec de nouvelles données et capacités ; et (iii) produit une note de prévision et révisé le guide utilisateur.

Régional- participation à la 12^e édition du Forum des Hauts fonctionnaires du budget de l’Afrique centrale

77. La participation du conseiller en analyse macrobudgétaire a consisté en : (i) la facilitation des travaux durant cette édition du forum qui a porté sur la thématique des risques budgétaires liés à l’exécution du budget, a la gestion de la trésorerie et au reporting budgétaro-comptable (ii) animé une présentation sur les risques liés à l’exécution du budget et organisé l’évaluation générale du forum.

BUDGET ET CONTROLE DES DEPENSES

Burundi – Appui au renforcement des capacités – DOB/DPBEP–CDMT/PAP

78. La mission a (i) fait le diagnostic du processus budget-programme et renforcé la préparation CDMT/PAP, (ii) formé les cadres sectoriels, (iii) Identifié les points critiques nécessitant des mesures correctrices prioritaires., iii) Renforcé les capacités des acteurs sur le CDMT ministériel et les PAP et sur l'arrimage entre le CDMT central et les CDMT ministérielles

Burundi – Mise en place des Rapports annuels de performance (RAP)

79. La mission a (i) élaboré un canevas type de RAP et produit des rapports pilotes des treize ministères ; (ii) formé les équipes aux enjeux et défis liés à la mise en œuvre des RAP; et (iii) préparé la généralisation progressive de la culture de la reddition des comptes.

Burundi – Participation à une mission du siège (HQ) au Diagnostic PIMA et CPIMA DE FAD

80. La mission a : i) Évalué la gestion des investissement publics selon la méthodologie PIMA et sous l’angle climatique, ii) formulé des recommandations pour leur renforcement ; et (iii) former les acteurs

Congo – Renforcer l’exécution, le reporting du budget par programme et la revue de la programmation et de la budgétisation post-basculement

81. La mission a : (i) évalué tout le processus du budget programme et des outils existants (ii) formé les responsables de programme, l’équipe des formateurs en BP et le STAFF du cabinet, (iii) défini un plan d’action pour améliorer le processus du BP.

Régional – 12^e Forum FOHBAC

82. Le forum a (i) facilité l’échange régional sur l’exécution, la trésorerie et la comptabilité, (ii) diffusé les bonnes pratiques sur les fondements des risques budgétaires et leur prise en compte dans la planification, l’exécution, la trésorerie et le reporting, ainsi que sur les outils de gestion associés et (iii) renforcé la collaboration technique entre les directions en charge du budget et celles en charge du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Région AFC/ COD : Organisation de panel sur la « Mise en œuvre du budget programme en Afrique centrale

83. La mission a permis de : i) établir un état des lieux et d’identifier les défis et contraintes rencontrés, ii) évaluer la disponibilité et la performance des systèmes d’information budgétaires et comptables en place ; et iii) formuler les perspectives pour la bascule généralisée au BP en 2028.

Cameroun – Programmation et exécution budgétaire

84. La mission a : (i) renforcé la cohérence et l’harmonisation des outils PPM, PE et PT ; (ii) amélioré la coordination inter directionnelle et interministérielle via des formations ; et (iii) formulé des recommandations pour une meilleure intégration des systèmes d’information.

Gabon : Appui au nouveau progiciel de gestion intégré budgétaro-comptable

85. La mission a permis de : i) réaliser l’audit des processus métiers ; ii) Vérifier l’exhaustivité et de la cohérence des procédures, et iii) proposer une stratégie d’accompagnement du changement.

RCA – Revue des CDMTSPAP

86. La mission a (i) évalué et amélioré les cadres sectoriels et PAP de chacun des 31 ministères ; (ii) fourni un appui direct à leur finalisation, iii) renforcé et perfectionné les maquettes de programmes budgétaires et leurs cadres de performance ; et (iv) renforcé les capacités des équipes nationales.

COMPTABILITE PUBLIQUE ET GESTION DE LA TRESORERIE

Burundi – Élaboration du cahier des charges fonctionnel du module relatif à la comptabilité des matières

87. La mission a (i) défini le cahier des charges pour gérer les stocks et immobilisations, (ii) clarifié les processus et responsabilités, (iii) proposé un calendrier de mise en œuvre.

République Centrafricaine - Digitalisation du processus d'encaissement des recettes fiscales, douanières et non-fiscale

88. La mission avait pour objectifs d'évaluer (i) les circuits comptables et financiers, (ii) le pilotage de la politique de digitalisation, (iii) le cadre juridique actuellement en place.

Congo – Validation cahier de spécifications de la chaîne budgétaire

89. La mission a (i) audité les processus et validé les spécifications de la chaîne budgétaire, (ii) amélioré la cohérence interne des procédures, (iii) recommandé un plan d'accompagnement du changement.

Gabon – évaluation de la mise en œuvre de l'application SIGFIP

90. la mission, menée en synergie avec le domaine budgétaire, a permis d'évaluer la conformité du futur progiciel de gestion intégré SIGFIP avec les réformes des finances publiques, plus particulièrement le budget-programme et la comptabilité en droits constatés et patrimoniale.

Tchad – Amélioration de la gestion de la trésorerie

91. La mission a (i) renforcé la prévision et le suivi de trésorerie, (ii) clarifié les circuits financiers entre les banques commerciales et le CUT, et (iii) formé les équipes du Trésor à l'élaboration d'un plan de trésorerie.

Congo – Fonction bancaire du Trésor

92. La mission a (i) identifié les entités éligibles au CUT et défini les mécanismes de rapprochement ; (ii) proposé des directives pour formaliser la fonction bancaire ; et (iii) vérifié la conformité de l'architecture-cible des comptes et de l'organigramme de la Direction Générale du Trésor, tout en proposant un plan d'action actualisé.

MODELISATION MACROECONOMIQUE

Gabon – Elaboration d’un modèle macroéconomique rattaché à un module de projection et d’analyse de la Dette

93. La mission a : (i) recueilli des informations supplémentaires sur les besoins en assistance technique et évalué les capacités techniques existantes au sein du ministère de l’Économie et de la Participation (MEP) ; (ii) formé les cadres du ministère et du groupe de travail sur le cadre de Programmation et Politiques Financière (PFP) ; et (iii) abouti à un accord *ad referendum* sur le Plan d’Action pluriannuel du projet.

Guinée équatoriale – Mission de cadrage pour le renforcement des outils d’analyse macroéconomiques

94. La mission est parvenue à un accord *ad referendum* avec les autorités sur un plan d’action et un cadre logique pour le projet d’assistance technique destiné à appuyer le ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique (MoF) dans l’élaboration d’un outil de projection macroéconomique (MPT), afin de renforcer ses capacités d’analyse en matière de prévisions macroéconomiques et de politique budgétaire. Elle a évalué la demande d’assistance technique émise par le Conseil national pour le développement économique et social (CNDES).

Gabon – Poursuite des travaux de conception d’un modèle macroéconomique rattaché à un module de projection et d’analyse de la Dette

95. La mission a permis de réaliser trois avancées majeures : (i) premièrement, en collaboration avec l’équipe du FMI, le groupe de travail mise en place a entamé l’évaluation de la disponibilité et de la qualité des données macroéconomiques, en mettant l’accent sur les comptes nationaux, les statistiques monétaires, la balance des paiements (BdP), les taux d’intérêt et les données de taux de change ; (ii) deuxièmement, la mission a facilité des échanges visant à clarifier le mandat et les responsabilités du groupe de travail ; (iii) troisièmement, elle a renforcé les principaux concepts présentés lors de la mission de cadrage grâce à des sessions de rappel ciblées portant sur le cadre de Programmation et Politiques Financière (FPP), l’estimation de l’écart de production et l’outil de dynamique de la dette (DDT). La mission a également exploré des options permettant d’adapter le modèle afin de mieux refléter le secteur des ressources naturelles et d’appuyer les Cadres Budgétaires à Moyen Terme (MTFF), en étroite coordination avec le département des finances publiques du FMI (FAD).

Tchad – Modèle MFT et d’analyse de la dette

96. La mission a adapté l’Outil macroéconomique de projections (MFT) afin de répondre aux besoins spécifiques des autorités et au contexte économique propre au Tchad. Elle a résolu efficacement les divergences de données et élaboré une première projection de référence. Les

composantes avancées du cours sur la Programmation et les Politiques Financières ont été revisitées. En outre, la mission a relié avec succès le MFT à l’Outil de Dynamique de la Dette (DDT), assurant ainsi un cadre analytique homogène.

Niger – Assistance sur l’implémentation de l’Outil d’analyse de la dynamique de la dette (DDT)

97. La mission a appuyé l’initiative du ministère de l’Économie et des Finances (MEF) visant à intégrer l’Outil de Dynamique de la Dette (DDT) dans son système de prévision et d’analyse des politiques (FPAS). La mission a atteint son objectif en renforçant les capacités de projection et d’analyse de la dette au sein du personnel du MEF en y intégrant l’évaluation des effets des catastrophes naturelles et en guidant les autorités dans l’utilisation des nouveaux outils afin d’éclairer davantage le processus décisionnel au sein des cadres institutionnels existants.

Guinée Conakry (Banque Centrale) – Assistance sur la Mise à jour du système d’analyse et de prévision (FPAS) et du modèle de projection trimestriel (QPM)

98. L’équipe ICD a évalué l’état du FPAS en place, en réponse à la demande de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) visant à actualiser leur QPM. La mission a évalué la structure et les compétences de l’équipe de prévision, la disponibilité et la gestion des données, les outils analytiques utilisés pour l’analyse et la prévision des politiques (y compris le QPM), ainsi que les dispositifs de communication interne et externe et la conduite de la politique monétaire. Elle a permis de préciser les exigences essentielles pour la mise en œuvre réussie d’un FPAS. Elle a également évalué le niveau de préparation et l’engagement de la BCRG à s’inscrire dans un programme pluriannuel d’assistance technique pour développer un FPAS.

STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

Séminaire régional SFP

99. Le séminaire régional sur les statistiques des finances publiques, tenu à N’Djamena, a réuni des experts de plusieurs pays pour renforcer la compréhension du financement dans le TOFE et promouvoir l’harmonisation statistique dans la région CEMAC. Les participants ont réaffirmé l’importance d’améliorer la fiabilité des données, d’accélérer la migration vers le MSFP 2014 et de produire régulièrement des TOFE comparables. Les recommandations adoptées renforcent la coopération régionale et posent les bases d’un système statistique intégré, au service de la transparence et de la bonne gouvernance financière.

STATISTIQUES DU SECTEUR REEL

Burundi – PIB trimestriel – maquettes

100. La mission a (i) finalisé les maquettes pour le calcul du PIB trimestriel aux prix courants et soutenu leur compilation, (ii) amélioré l’alignement avec les comptes nationaux annuels, (iii) formulé des recommandations techniques pour renforcer les indicateurs de haute fréquence.

Cameroun – Élaboration comptes nationaux trimestriels

101. La mission a (i) étendu la maquette de calcul du tableau des ressources et emplois (TRE) trimestriel aux prix courants, (ii) formulé des recommandations pour analyser les révisions du PIB trimestriel et identifier les points d’amélioration, et (iii) renforcé les capacités de l’INS.

Guinée équatoriale – CNA 2023 & 2024

102. La mission a (i) finalisé les comptes 2023 et provisoires 2024, (ii) revu les méthodes d’estimation du PIB trimestriel et formulé des recommandations pour améliorer les comptes trimestriels, et (iii) poursuivi la mise en place d’une nouvelle année de base avec le traitement des sources de données.

Congo – Comptes nationaux 2023

103. La mission a (i) produit les comptes définitifs 2022 et 2023 et lancé les travaux de rebasage avec le traitement des sources de données sur la balance de paiements et les administrations publiques ; et (ii) mis à jour la feuille de route du rebasage.

Burundi – Comptes de secteurs institutionnels

104. La mission a (i) aidé l’INS du Burundi à produire le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) 2021 ; et (ii) recommandé une feuille de route pour compléter les années antérieures.

Tchad – Comptes de secteurs institutionnels

105. La mission a (i) élaboré et finalisé les TCEI 2021–2023 ; (ii) examiné les travaux du TRE 2024 ; et (iii) produit une méthodologie et un plan de publication.

Séminaire régional de comptabilité nationale en synergie avec le Conseiller en statistiques du secteur extérieur

106. L'atelier conjointement animé par les conseillers en statistiques du secteur réel et du secteur extérieur a (i) renforcé les capacités sur l'intégration des statistiques du secteur extérieur dans les comptes nationaux suivant le SCN 2008 ; (ii) clarifié les méthodes d'intégration des statistiques de la balance des paiements dans les comptes nationaux et leur mise en cohérence avec les statistiques du commerce international de marchandises ; et (iii) harmonisé les pratiques des neuf pays participants. L'atelier a bénéficié de la participation du chef de service de la BDP de la Banque centrale des Etats de l'Afrique centrale.

REGULATION ET SUPERVISION FINANCIERES

RDC – Supervision basée sur les risques – ARCA

107. La mission a (i) structuré l'approche de supervision basée sur les risques, (ii) appuyé la mise en œuvre de l'outil de notation, et (iii) proposé une feuille de route afin de transposer les standards internationaux, en appliquant les principes de proportionnalité, dans le cadre prudentiel de l'ARCA.

RDC – Missions auprès de la BCC

108. La mission a (i) élaboré le cadre ICAAP, (ii) renforcé la supervision basée sur les risques.

RDC – Missions auprès de la BCC

109. La mission a (i) élaboré le cadre des plans préventifs de redressement des banques, et (ii) soutenu la résilience du secteur bancaire.

RDC – Ratio LCR

110. La mission a (i) accompagné les superviseurs de la BCC dans l'analyse des résultats de l'étude d'impact du LCR ; et (ii) développé un cadre de supervision du risque de liquidités de court-terme sur la base des préconisations du Comité de Bâle.

Inter-Régional – Séminaire sur la prise en compte des risques climatiques dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaires.

111. Le séminaire a (i) présenté la définition et la typologie des risques concernés, ainsi que leurs canaux de transmission, (ii) partagé les expériences de la Banque Al-Maghrib, de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution de la Banque de France (ACPR), et de la Banque Centrale Européenne ; et (iii) organisé des échanges entre les autorités participantes.

OPERATIONS DE BANQUE CENTRALE

Burundi – Modernisation du cadre du collatéral

112. La mission a (i) clarifié les actifs éligibles, (ii) proposé un cadre global de valorisation du collatéral, et (iii) renforcé la sécurité des opérations de liquidité.

RDC – Instruments de politique monétaire

113. La mission a (i) évalué et amélioré le mécanisme d'adjudication, (ii) soutenu la mise en place d'un instrument standard de refinancement, et (iii) renforcé la transmission monétaire.

RDC – Modernisation du cadre du collatéral

114. La mission a (i) évalué le cadre existant, identifié de nouveaux collatéraux, (ii) sécurisé le transfert juridique des actifs, et (iii) renforcé le dispositif de liquidité.

Burundi – Taux de change

115. La mission a (i) évalué le cadre existant ; (ii) proposé une nouvelle formule et un mécanisme compétitif d'enchères ; et (iii) identifié les freins au marché des changes.

RDC – Réserves de change

116. La mission a (i) mis à jour le cadre de gestion des réserves ; (ii) recommandé une stratégie prudente d'investissement ; et (iii) renforcé les capacités opérationnelles.

RDC – Réserves obligatoires

117. La mission a (i) recommandé l'accélération et la simplification des procédures ; (ii) proposé une meilleure différenciation CDF/USD ; et (iii) souligné l'importance d'une communication renforcée.

Régional – Séminaire gestion des réserves de change

118. Le séminaire a (i) renforcé la compréhension des enjeux de gestion des réserves, (ii) présenté les bonnes pratiques, et (iii) appuyé l'adoption d'un cadre d'analyse partagé.

LBC/FT — LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Régional – 43^e réunion GIABA

119. La réunion a (i) renforcé la coordination régionale en matière LBC/FT, (ii) favorisé l'harmonisation stratégique et le partage d'expérience, et (iii) consolidé l'alignement institutionnel et juridique.

V. ACTIVITES PREVUES POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2026

ADMINISTRATION DOUANIERE

Burundi

- Atelier – Contrôle a posteriori
- Atelier – Gestion des exonérations

Cameroun

- Atelier – Procédure de présentation des marchandises
- Atelier – Interconnectivité transit

CEMAC

- Atelier – École Inter-États des Douanes de la CEMAC

Congo

- Atelier – Gestion des risques

Gabon

- Atelier – Contentieux douanier
- Atelier – Digitalisation des recettes

Guinée Équatoriale

- Atelier – Développement organisationnel
- Atelier – Gestion des exonérations et régimes suspensifs

République centrafricaine

- Atelier – Contentieux douanier

République démocratique du Congo

- Atelier – Préviation des recettes
- Atelier – Planification et mise en œuvre de la réforme douanière
- Atelier – Interconnectivité transit

Sao Tomé-et-Principe

- Atelier – Gestion des risques

Tchad

- Atelier – Contentieux douanier

Séminaire régional

- Atelier pour les pays francophones d'Afrique sur l'EIAD (Enquête Internationale sur les Administrations Douanières (EIAD))

ADMINISTRATION FISCALE

Cameroun

- Appui à l'élaboration d'un plan de reprise d'activités

CEMAC

- Participation à l'atelier d'élaboration de la SRMFI et de rédaction d'un guide de remboursement des crédits de TVA

Congo

- Appui au projet de modernisation de la gestion de la TVA

Gabon

- Appui à l'assainissement du fichier des contribuables et d'élaboration d'un manuel des procédures de gestion du cycle de vie des contribuables

Guinée équatoriale

- Mission d'introduction et d'identification des priorités en assistance technique

République centrafricaine

- Appui à la mise en œuvre du plan de modernisation de la DGID pour la période 2025–2027

République démocratique du Congo

- Participation à la mission FAD de cadrage des réformes
- Appui à la mise en œuvre du projet de gestion moderne de la TVA

Sao-Tomé et Principe

- Appui à la mise en place de l'Unité des grands contribuables

Tchad

- Appui à la mise en œuvre du projet de contrôle sur pièces automatisé

ANALYSES ET PREVISIONS MACROBUDGETAIRES

Burundi

- Mission de formation et appui à l'élaboration du rapport 2026/2027 sur les risques budgétaires

Guinée équatoriale

- Mission de suivi et de formation sur le CBMT/CDMT global

République démocratique du Congo

- Mission de diagnostic sur la prévision des recettes et formation des acteurs du Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique et budgétaire (CPCM).

Sao tomé et Principe

- Mission de développement du CBMT/CDMT global et appui à la rédaction de l'analyse sur le CDMT global figurant dans le document pré-budgétaire accompagnant le projet de budget 2026

Tchad

- Mission de renforcement de la quantification des risques budgétaires et appui à la rédaction du rapport 2026 qui sera annexé au PLF 2027.

CEMAC

- Mission à distance pour la finalisation et la participation à la validation du guide régional sur les risques budgétaires
- Mission de revue et de finalisation du guide régional d'élaboration des cadres pluriannuels

Régional

- Participation au cours sur la viabilité budgétaire avec l'outil DDT organisée par le conseiller en charge de la modélisation macroéconomique de ICD
- Participation à la 4^e édition du séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics à Nouakchott en Mauritanie
- Organisation du séminaire régional sur le CBMT et son intégration dans le cycle budgétaire à Conakry (République de Guinée)

BUDGET ET CONTROLE DES DEPENSES

Congo

- Appuyer l'élaboration du guide d'élaboration du Budget programme et renforcer les capacités des acteurs.

Guinée équatoriale

- Finaliser, restituer le projet de manuel de procédures d'exécution de la dépense publique

République démocratique du Congo

- Assurer la revue qualité des projets de maquettes des programmes budgétaires des ministères de l'État, y compris les budgets annexes et les Comptes spéciaux du Trésor (CST)

Sao Tomé-et-Principe

- Diagnostic assistances en gestion des finances publiques et prise de contact publics en autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

Tchad

- Diagnostic assistances en gestion des finances publiques et prise de contact

Régional

- 4^e édition – Organiser le Séminaire interrégional (AFC, AFW, AFS – Madagascar et Comores) sur la Gestion des investissements publics (GIP) thème : Promouvoir une programmation et une budgétisation optimales des investissements publics dans les pays de l’Afrique subsaharienne (ASS) francophone, Mauritanie

COMPTABILITE PUBLIQUE ET GESTION DE LA TRESORERIE

Congo

- Communication vis-à-vis des parlementaires sur la mise en oeuvre du CUT

Gabon

- Formation des IGS au contrôle interne et à la maîtrise des risques, accompagnement à la rédaction d’un manuel de procédures

Guinée équatoriale

- Formation des cadres de la DGCP au nouveau plan comptable de l’Etat, actualisation du plan d’action relatif à la réforme comptable de l’Etat.

République démocratique du Congo

- Appui à la construction d’un plan de trésorerie

Tchad

- Amélioration de la comptabilisation de la dette publique

CEMAC

- Élaboration d’un manuel relatif aux états financiers et aux opérations comptables d’inventaire de fin d’année,
- Poursuite de la rédaction du manuel relatif au remboursement des excédents de crédits de TVA

Régional (CEMAC / UEMOA – AFC, AFW, AFS – Madagascar et Comores)

- Organisation d’un séminaire relatif aux états financiers et aux opérations de fin d’année.

MODELISATION MACROECONOMIQUE

Tchad

- Travaux pratiques entre missions

Gabon

- Travaux pratiques entre missions
- Deuxième mission de développement d'un outil de prévisions macroéconomiques (Macroframeworks Foundations Tool – MFT) rattaché à un module d'analyse de la dette

Cameroun

- Mission de cadrage pour le développement d'un outil de prévisions macroéconomiques et d'analyse de scénarios capable de faire des analyses de la dette
- Travaux pratiques entre missions

Burundi

- Mission de cadrage pour le développement d'un outil de prévisions macroéconomiques (Macroframeworks Foundations Tool – MFT) rattaché à un module d'analyse de la dette
- Travaux pratiques entre missions

Congo (République du Congo)

- Mission de cadrage pour le développement d'un outil de prévisions macroéconomiques (Macroframeworks Foundations Tool – MFT) rattaché à un module d'analyse de la dette
- Travaux pratiques entre missions

Guinée Équatoriale

- Première mission de développement d'un outil de prévisions macroéconomiques (Macroframeworks Foundations Tool – MFT) rattaché à un module d'analyse de la dette
- Travaux pratiques entre missions

République démocratique du Congo

- Mission d'évaluation des besoins

République centrafricaine

- Mission d'évaluation des besoins

Régional

- Formation

STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

Burundi

- Affinement de la table de passage, production du TOFE de l'administration centrale budgétaire (trimestrielle et annuelle) et du sous-secteur de la sécurité sociale, élaboration du bilan financier et des statistiques de la dette.

Cameroun

- Affinement de l'outil de compilation du TOFE base MSFP 1986 et 2014; Elargissement du champ de couverture des SFP au sous-secteur de la sécurité sociale, élaboration du bilan financier et des statistiques de la dette.

Gabon

- Etat des lieux de la production des SFP et affinement de la table de passage, production du TOFE de l'administration centrale budgétaire (trimestrielle et annuelle). Elargissement du champ de couverture des SFP aux autres sous-secteurs de l'administration publique. Élaboration des autres tableaux du cadre d'analyse minimum notamment le bilan financier et les statistiques de la dette.

Sao Tomé-et-Principe

- Affinement de la table de passage, production du TOFE de l'administration centrale budgétaire (trimestrielle et annuelle) et du sous-secteur de la sécurité sociale, élaboration du bilan financier et des statistiques de la dette.

Tchad

- Affinement de la table de passage, production du TOFE de l'administration centrale budgétaire (trimestrielle et annuelle) base MSFP 1986 et 2014 ainsi que du sous-secteur de la sécurité sociale, élaboration du bilan financier et des statistiques de la dette. Mise en cohérence entre les données monétaires et les statistiques de la dette.

STATISTIQUES DES COMPTES NATIONAUX

Cameroun

- Élaboration des comptes de patrimoine.

Congo (République du)

- Élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conformément au SCN 2008.

Gabon

- Élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conformément au SCN 2008.

Guinée équatoriale

- Élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conformément au SCN 2008.

République centrafricaine

- Poursuite des travaux de rattrapage des comptes nationaux 2022 et 2023 suivant les recommandations du SCN 2008.

République démocratique du Congo

- Développement des statistiques conjoncturelles et des comptes nationaux selon le SCN 1993, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conforme au SCN 2008.

Sao Tomé-et-Principe

- Développement des comptes des secteurs institutionnels.

Tchad

- Développement des comptes des secteurs institutionnels.

REGULATION ET SUPERVISION FINANCIERES

Burundi

- Développement de la réglementation relative à l'encadrement du risque de taux du portefeuille bancaire (IRRBB – Interest Rate Risk in Banking Book)

- Revue du deuxième exercice de notation des banques via SEPREC
- Élaboration d'un guide méthodologique de contrôle sur pièce et sur place du risque informatique/cyber
- Assistance technique sur la revue des rapports d'inspection sur la qualité des portefeuilles de crédits (« credit files review »)

République démocratique du Congo

- Suivi de l'assistance technique auprès de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances de la République Démocratique du Congo dans la mise en œuvre d'une Supervision Basée sur les Risques
- Revue des missions d'inspections pilotes sur le risque informatique/cyber et revue de la réglementation de la BCC relative au risque informatique/cyber
- Mise en place du processus de surveillance prudentielle (SRP – Pilier 2)
- Assistance technique sur l'élaboration des indicateurs de détection précoce et avancée des crises bancaires

CEMAC (COSUMAF)

- Assistance technique auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) dans la mise en œuvre d'une Supervision Basée sur les Risques

COBAC

- Assistance sur la transposition du Pilier 2 du cadre bâlois
- Mission de suivi sur la révision du cadre réglementaire relatif au calcul du ratio de solvabilité, en intégrant le risque opérationnel et le risque de marché
- Assistance technique sur le renforcement du cadre prudentiel pour les établissements de paiement sur la base des recommandations des missions d'assistance technique d'AFC précédentes

Régional

- Séminaire interrégional : « Le pilier 2 du cadre bâlois et sa mise en œuvre dans le contexte de l'Afrique subsaharienne »

OPERATION DE LA BANQUE CENTRALE

Burundi

- Mise en œuvre d'un cadre de FLU
- Améliorer le fonctionnement du marché interbancaire

République Démocratique du Congo (RDC)

- Caisse de retraite
- Marché des changes

VI. PROSPECTION ET COMMUNICATION

A. MISSION DU DIRECTEUR AU SEIN DES PAYS MEMBRES D'AFC



Audience avec la Ministre du Plan et de la Prospective du Gabon

120. **M. Philippe EGOUME, Directeur d'AFC a eu l'honneur de rencontrer le 07 Octobre 2025, Mme Louise Pierrette MVONO, Ministre du Plan et de la Prospective du Gabon.** Lors de cette audience, ils ont

échangé sur les travaux en cours concernant le rebasage du PIB. Ce sujet est d'une grande importance pour le développement économique du pays, et AFC est fier de participer à cette initiative. Le Directeur était accompagné à cette rencontre par le Conseiller résident du Centre en charge des statistiques macroéconomiques M. Fahd Abdel-Aziz Moussa NDIAYE.

121. La discussion a également porté sur la formation et le renforcement des capacités des statisticiens et économètres gabonais. Cette démarche vise à améliorer les compétences et les connaissances des professionnels du secteur, leur permettant ainsi de contribuer de manière plus efficace et significative au développement économique du pays.

Pour finir, la Ministre a exprimé sa gratitude envers l'AFC pour son soutien dans ce projet de rebasage.

B. REUNION DU COMITE D'ORIENTATION D'AFC



122. **La vingt-septième session du Comité d’Orientation d’AFC s’est tenue en mode hybride à Brazzaville du 17 au 18 juin 2025, sous la présidence de Ludovic NGATSE, représentant le président en exercice Christian YOKA.** La réunion a rassemblé des ministres et représentants des pays membres, du FMI, de la COSUMAF, de la Banque Centrale du Congo, de la CEMAC, ainsi que

des partenaires internationaux, pour examiner les réalisations 2024-2025 et définir les priorités stratégiques et le budget pour 2025-2026. Cette édition a connu l’introduction des thématiques discutées en panel. Le Ministre NGATSE a souligné l’engagement de la République du Congo à soutenir pleinement le Centre dans sa présidence et la réussite de ses activités.

C. PERSONNEL D’AFC

Départ du Directeur d’AFC M. Philippe Egoume



123. **Au terme de son mandat d’octobre 2020 à octobre 2025 en tant que Directeur d’AFC, Monsieur Philippe Egoume a fait preuve d’un engagement exemplaire, d’un leadership visionnaire et d’un dévouement constant envers le Centre et ses pays membres.** Sous sa direction, le Centre s’est affirmé comme un partenaire stratégique solide pour la région, grâce à une gouvernance renforcée, une organisation interne optimisée, et une

approche centrée sur l’impact. M. Egoume a su fédérer l’équipe des conseillers résidents et le personnel administratif en créant un climat de confiance propice à la performance.

124. Il a conduit avec succès l’élaboration du programme de travail de la Phase IV, axant les priorités sur les besoins cruciaux des pays membres, et instauré une synergie inter-domaines pour maximiser la cohérence et l’efficacité des interventions. Sa perspicacité a permis d’intégrer la stratégie « Fragile and Conflict-Affected States » (FCS) dans la planification des missions, offrant ainsi un accompagnement adapté aux pays en situation de fragilité. Par ailleurs, il a impulsé une nouvelle stratégie de communication visant à rapprocher AFC des universités et grandes écoles des pays membres, renforçant ainsi la visibilité du Centre et les capacités locales.

125. Sous son impulsion, le Centre a obtenu un fort soutien pour la mobilisation des contributions financières des pays membres lors de la nouvelle phase du programme, témoignant de leur confiance et de la crédibilité acquise. Au-delà de ses réalisations institutionnelles, M. Egoume est reconnu comme un professionnel rigoureux, doté d’une écoute

attentive et d'une profonde compréhension des contextes régionaux. Véritable hybride culturel, il a su inspirer et rassembler avec sa culture, sa disponibilité et son sens aigu de la responsabilité. Nous adressons à Monsieur Philippe Egoume nos sincères remerciements pour sa contribution remarquable et lui souhaitons plein succès dans la poursuite de ses projets futurs.

Les nouveaux conseillers du Centre



Amina Bambara Billa, Conseiller résident en budget et contrôle des dépenses.

126. **Avant de rejoindre AFC, Mme Amina Bambara Billa a occupé pendant six ans le poste de Conseiller en gestion des finances publiques au Togo.** Elle a aussi occupé dans son pays le Burkina Faso, plusieurs postes de direction couvrant la programmation, la budgétisation, l'exécution et le suivi-évaluation des politiques publiques. Ce parcours inclut le poste de coordonnatrice du budget programme de l'Etat du Burkina où elle a dirigé la bascule intégrale du budget programme, faisant du pays, le pionnier dans l'UEMOA à adopter cette approche, chef de service cadrage budgétaire avec le développement du CBMT/CDMT Global, Ministre du Budget du Burkina Faso et plus de dix ans comme conseiller technique principalement auprès des Ministres de l'Economie et des Finances et de Présidents d'institutions au Burkina, Togo et Guinée. En tant qu'expert du département des finances publiques du FMI, elle a contribué à la rédaction et à l'application des guides des directives communautaires de l'UEMOA, appuyé la mise en œuvre des réformes budgétaires de nombreux pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, à l'instar du Togo où elle a coordonné la transition au budget programme, assuré l'introduction et la gestion du budget sensible au genre intégrant le dividende démographique et l'implémentation du budget vert.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
Centre Régional de Renforcement des Capacités
pour l'Afrique Centrale

CADRES LOGIQUES DES DOMAINES COUVERTS PAR AFRITAC CENTRE
Années Fiscales 2024-2028
Réalisation au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2026

Renforcer les capacités macroéconomiques en Afrique Centrale

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	PaysAFC
Administration douanière	Amélioration des fonctions essentielles de l'administration douanière	Le contrôle douanier pendant le processus de dédouanement garantit plus efficacement l'exactitude des déclarations			x			x		x					
		Les programmes d'audit et de lutte contre la contrebande garantissent plus efficacement l'application des lois douanières		x		x		x		x	x				
		Les initiatives de facilitation des échanges et de services soutiennent mieux la conformité volontaire			x										
		Les opérateurs du commerce extérieur respectent mieux leurs obligations de déclaration et de paiement			x				x						
Renforcement des dispositions en matière de gestion de l'administration des recettes et de gouvernance (ODD 17.1)	Les lois fiscales et/ou douanières sont mises à jour, simplifiées et mieux alignées sur les normes modernes et les protocoles internationaux.							x	x						

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	PaysAFC		
Administration fiscale	Fonctions de base renforcées de l'administration fiscale	Une plus grande proportion de contribuables respectent leurs obligations de paiement comme l'exige la loi		x		x	x			x							
		Une plus grande proportion de contribuables respectent leurs obligations de déclaration comme l'exige la loi		x	x	x	x			x							
		Les programmes d'audit et autres programmes de vérification garantissent plus efficacement l'exactitude des rapports		x			x	x			x						
		L'intégrité de l'assiette des contribuables et du grand livre est renforcée		x			x	x			x						
	Renforcement des modalités de gestion de l'administration des recettes et de gouvernance	Capacité de réforme accrue grâce à une stratégie de réforme claire et à un cadre de gestion stratégique adoptés et institutionnalisés			x		x							x			
		Les priorités de l'entreprise sont mieux gérées grâce à une gestion efficace des risques	x	x		x			x	x	x	x		x			
		Les dispositions organisationnelles permettent une mise en œuvre plus efficace de la stratégie et des réformes		x		x					x			x			
		Les fonctions de support permettent une mise en œuvre plus efficace de la stratégie et des réformes															
		Les lois fiscales et/ou douanières sont mises à jour, simplifiées et mieux alignées sur les normes modernes et les protocoles internationaux															
		La transparence et la responsabilité sont soutenues plus efficacement par une surveillance externe indépendante et des contrôles internes															
		Les autorités ont une compréhension de base de l'état actuel des dispositions en matière d'administration des recettes, de gestion et de gouvernance du gouvernement ainsi que des principales opérations d'administration des recettes.			x		x								x		
		Mise en œuvre efficace d'une nouvelle taxe ou d'une législation modernisée															
		Adoption de mécanismes de règlement des différends plus indépendants, accessibles, efficaces et rapides															
		Les participants apprécient cette formation															

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEM/AC	COBAC	Pays AFC	
Gestion des finances publiques (volet prévisions macroéconomiques)	Renforcement de l'identification, du suivi et de la gestion des risques budgétaires	L'analyse et la présentation des risques macroéconomiques sont améliorées			X	X										
	Préparation d'un budget complet, crédible et fondé sur des politiques.	Un ou plusieurs outils de projection macroéconomique / outils de simulation (MPT) sont pleinement opérationnels		X								X				
		Les informations sur les ressources et les performances par programme sont incluses dans la documentation budgétaire.														
		La planification et la budgétisation des investissements publics sont plus crédibles.														
		Un budget annuel plus complet et unifié est publié														
		Un cadre macro-fiscal à moyen terme plus crédible qui soutient la préparation du budget.		X		X					X					
	Amélioration des lois et institutions institutions gestion des finances publiques efficaces	Les systèmes d'information GFP et les solutions numériques sont améliorés														
		Un cadre juridique plus complet couvrant toutes les étapes du cycle de gestion des finances publiques est promulgué														
		La capacité du ministère des finances à planifier, mettre en œuvre et soutenir les réformes de la gestion des finances publiques est renforcée.														

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC		
Gestion des finances publiques (volet budget)	Développer les capacités et améliorer les connaissances et les compétences sur les derniers développements des normes internationales et les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette - BPD	Les participants ont échangé/acquis des connaissances et des compétences lors de formations/ateliers															
	Amélioration de l'exécution et du contrôle du budget	L'évaluation, la sélection et la mise en œuvre des investissements publics sont améliorées	x	x	x		x										
		L'exécution et les contrôles budgétaires sont renforcés	x	x	x		x	x					x				
		Financement mis à disposition en temps opportun pendant l'exécution du budget															
	Gestion améliorée des investissements publics - PIM	La mise en œuvre des projets d'investissement public est améliorée pour fournir des actifs publics productifs et durables		x													
		La capacité de planifier, de mettre en œuvre et de soutenir les réformes de la gouvernance des infrastructures est renforcée	x	x					x								
		La planification des investissements publics est renforcée pour garantir la durabilité	x	x					x					x			
		Les investissements publics sont alloués aux bons secteurs et projets		x	x				x								

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC
Gestion des finances publiques (volet comptabilité publique)	Gestion améliorée de l'actif et du passif	Les prévisions de trésorerie du gouvernement central sont plus précises et plus actuelles						x			x				
		Un plus grand nombre de recettes et de dépenses du gouvernement central sont déposées et décaissées via un compte unique du Trésor.		x		x				x		x			
	Couverture et qualité améliorées des rapports financiers	L'exhaustivité, la fréquence et la qualité des rapports financiers sont améliorées						x							
	Renforcer les cadres juridiques dans : les institutions financières, les marchés, les systèmes fiscaux et fiscaux - FFL	Le pays améliore le cadre juridique régissant la gestion des finances publiques et/ou des entreprises publiques	x				x		x						

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC		
Statistiques des finances publiques	Renforcer la compilation et la diffusion des Statistiques de Finances Publiques (GFS) - SGF	Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		
	Renforcer la compilation et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières pour la prise de décision conformément aux normes statistiques internationalement acceptées, y compris en développant l'infrastructure statistique, les données sources, la facilité d'entretien et/ou les métadonnées.	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public	x		x				x	x		x					
		Les données sont compilées et diffusées en utilisant les concepts et les définitions du dernier manuel/guide	x	x	x	x				x		x					
		Environnement juridique/institutionnel peu propice à la compilation et à la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières et au contrôle de la pertinence/pratique ; Processus d'assurance qualité en place ; L'intégrité/transparence/pratiques éthiques répondent aux normes statistiques ; leadership/planification stratégique en place				x			x	x		x					
		Les données sources sont adéquates pour la compilation de ces statistiques macroéconomiques	x	x	x	x			x	x		x					
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x				

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC	
Statistiques des comptes nationaux	Renforcer la compilation et la diffusion des statistiques des prix à la consommation - RPC	La base méthodologique des statistiques suit les normes, lignes directrices ou bonnes pratiques acceptées au niveau international			X					X						
	Renforcer la compilation et la diffusion des Statistiques de Finances Publiques (GFS) - SGF	La base méthodologique des statistiques suit les normes, lignes directrices ou bonnes pratiques acceptées au niveau international														
	Renforcer la compilation et la diffusion des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique - HFE	Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion			X					X						X
		Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public	X	X			X	X		X	X					
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion	X	X			X	X		X	X					
		Les techniques statistiques sont solides	X	X			X	X		X	X					

Statistiques des comptes nationaux	Renforcer la compilation et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières pour la prise de décision conformément aux normes statistiques internationalement acceptées, y compris en développant l'infrastructure statistique, les données sources, la facilité d'entretien et/ou les métadonnées.	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public	X	X	X		X	X	X	X	X					
		Les données sont compilées et diffusées à l'aide de techniques statistiques appropriées, notamment en traitant des sources de données et/ou en évaluant et en validant les données intermédiaires et les produits statistiques	X	X	X	X		X	X	X	X	X				
		Des données à plus haute fréquence ont été compilées et diffusées en interne et/ou au public	X	X	X		X					X				
		Actualisation améliorée des données mises à disposition en interne et/ou au public (délais plus courts)	X	X	X		X	X	X	X	X					
		Les ressources sont adéquates pour compiler et diffuser des statistiques macroéconomiques et financières		X	X	X		X				X				
		Les données sources sont adéquates pour l'établissement des comptes nationaux		X	X	X						X				
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion	X	X	X	X		X	X	X	X	X				

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC	
Supervision et réglementation bancaires	Les banques disposent de solides positions en capital et en liquidités qui couvrent adéquatement leurs risques et contribuent à la stabilité du système financier	La législation et la réglementation bancaire sont alignées sur les exigences de Bâle II/III	X						X					X		
		Les banques disposent d'une suffisance de fonds propres adéquate, composée d'instruments de fonds propres de haute qualité, conformes aux réglementations émises sur Bâle II/III														
		Les banques disposent d'une suffisance de fonds propres adéquate, composée d'instruments de fonds propres de haute qualité, conformes aux réglementations émises sur Bâle II/III.														
		Les superviseurs ont les compétences nécessaires pour piloter le processus de mise en œuvre de Bâle II/III et pour contrôler la conformité des banques aux nouvelles exigences.	X							X						X
		Le niveau de capital des banques reflète bien leur profil de risque, leur stratégie commerciale et leur niveau d'acceptation du risque.														
	Démontrer une compréhension de base et articuler les besoins spécifiques en matière de DC dans les sujets liés à la surveillance et à la réglementation financières - FSB	La ligne de base et la feuille de route pour le(s) projet(s) de CD de suivi sont préparées														

Supervision et réglementation bancaires	Développer/renforcer la réglementation bancaire et les normes prudentielles - BRP	Les superviseurs et les réglementations exigent que les banques disposent de politiques et de processus de gouvernance solides													
	Développer/renforcer les cadres de régulation et de supervision des banques - BRS	Les superviseurs disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre efficacement une supervision basée sur les risques et d'autres processus de supervision	X						X					X	
		Les superviseurs ont la capacité nécessaire pour améliorer la réglementation bancaire	X						X					X	
	Renforcer les capacités sur les derniers développements en matière de normes internationales et les meilleures pratiques en matière de supervision et de réglementation financières - BPF	Les participants échangent/acquièrent des connaissances et des compétences sur la supervision et la réglementation financières													

Supervision et réglementation bancaires	Établir une base de référence et articuler les besoins spécifiques en matière de développement des capacités à moyen terme dans les domaines des opérations de la banque centrale - BCB	La ligne de base et la feuille de route pour le(s) projet(s) de CD de suivi sont adoptées.													
		Renforcement des cadres d'évaluation des risques des banques (qualité et actualité des données réglementaires et flexibilité du système de reporting)	X						X						
	Mettre en œuvre un système de supervision basé sur les risques (RBS) et mettre à niveau d'autres processus de supervision - RBS	Les superviseurs disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre efficacement une supervision basée sur les risques et d'autres processus de supervision													
		Les superviseurs s'attaquent en temps opportun aux pratiques ou activités dangereuses et malsaines qui pourraient présenter des risques pour les banques ou pour le système bancaire													

Supervision et réglementation bancaires	Surveillance renforcée du secteur financier grâce à la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux normes internationales	Les cadres juridiques/réglementaires qui sous-tendent le régime de licence définissent les étapes et critères clés pour l'octroi (et le retrait) d'une licence et imposent des conditions prudentielles le cas échéant								X								
		Les autorités de contrôle et les réglementations exigent des banques qu'elles appliquent des politiques et des processus solides pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler leurs risques financiers en temps opportun et évaluer leur adéquation des fonds propres par rapport à leur profil de risque.									X							
		Les autorités de surveillance et les réglementations exigent que les banques disposent de politiques et de processus de gouvernance solides couvrant, entre autres, une surveillance efficace du conseil d'administration et de la haute direction et un environnement de contrôle sain.										X						
		Les superviseurs ont la capacité nécessaire pour améliorer la réglementation bancaire et l'appliquer efficacement																

Supervision et réglementation bancaires	Surveillance renforcée du secteur financier grâce à la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux normes internationales	Surveillance renforcée du secteur financier grâce à la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux normes internationales								X										
		Les autorités de surveillance et les réglementations exigent que les banques disposent de politiques et de processus de gouvernance solides couvrant, entre autres, une surveillance efficace du conseil d'administration et de la haute direction et un environnement de contrôle sain																		
		Les superviseurs ont la capacité nécessaire pour améliorer la réglementation bancaire et l'appliquer efficacement																		
		Les superviseurs surveillent les groupes bancaires et leurs ratios prudentiels sur une base consolidée																		
	Mettre en œuvre un système de supervision basé sur les risques (RBS) et mettre à niveau d'autres processus de supervision	Renforcement de la structure institutionnelle et des procédures opérationnelles pour la mise en œuvre du RBS																		
		Les superviseurs disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre efficacement une supervision basée sur les risques et d'autres processus de supervision																		
		Les superviseurs s'attaquent en temps opportun aux pratiques ou activités dangereuses et malsaines qui pourraient présenter des risques pour les banques ou pour le système bancaire																		

Supervision et réglementation bancaires	Améliorer l'efficacité du contrôle des provisions comptables et prudentielles en améliorant les directives réglementaires par rapport aux normes et pratiques internationales	Connaissance améliorée des IFRS par les superviseurs des OC et les banques, y compris le traitement de questions spécifiques de provisionnement pour équilibrer les exigences des IFRS et des principes de Bâle														
		Amélioration des lignes directrices en matière de provisionnement et mise en œuvre des lignes directrices. Le provisionnement est proportionné au risque de crédit et suffisant pour l'évaluation de l'adéquation des fonds propres														
		Les autorités approuvent un plan d'action qui définit les étapes clés de la mise en œuvre des recommandations de l'AT pour mettre en œuvre les IFRS relatives aux PNP														

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	CEMAC	BEAC	COBAC	Pays AFC	
Opérations de la banque centrale	Adopter ou maintenir la conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS) - IFF	Diagnostic des déficiences critiques relatives à la conformité aux IFRS(s) réalisé														
		Politiques comptables conformes aux IFRS et états financiers pro forma élaborés et approuvés														
		Mise en place d'une gestion active ou d'un suivi de projet														
		Plan de projet pour guider la transition vers la ou les nouvelles normes élaborées et approuvées														
		L'équipe de projet pour la transition aux IFRS est en place														
		La BC divulgue ses normes comptables et ses cadres de conformité														
		Transition aux IFRS terminée														
	Adopter le cadre international des pratiques professionnelles (IPPF) de l'Institut des auditeurs internes comme cadre d'audit interne basé sur les risques de la banque centrale - IPP	Diagnostic des déficiences critiques par rapport à la conformité à l'IPPF réalisé														
		Mise en œuvre de la gestion active ou de la surveillance du projet terminée														
		Chartes et manuel d'audit conformes à l'IPPF élaborés et approuvés														
		Plan de projet pour guider la transition vers la ou les nouvelles normes élaborées et approuvées														
		L'équipe de projet pour la transition vers l'audit basé sur les risques est en place														
		L'OC fournit au public des informations sur sa fonction d'audit interne														
		Transition vers un audit basé sur les risques terminée														

Opérations de la banque centrale	Développer/renforcer la capacité de la banque centrale à fournir des services de prêteur en dernier ressort (LOLR) - LOL	Dispositions organisationnelles clairement définies liées au LOLR	x							x								
		Politiques de communication et de divulgation efficaces, tout en maintenant une confidentialité appropriée																
		Base juridique établie pour fournir LOLR	x								x							
		La fourniture du support LOLR est bien mise en œuvre																
	Renforcer les capacités sur les derniers développements en matière de normes internationales et les meilleures pratiques en matière d'opérations de banque centrale - BPC	Les participants ont échangé/acquis des connaissances et des compétences sur les opérations de la banque centrale																
	Renforcer la capacité de décision et l'organisation interne de la banque centrale - CBD	CB a une comptabilité efficace																
		La CB dispose d'un ou plusieurs organes de décision efficaces																
		CB a une indépendance financière																
		CB a une indépendance fonctionnelle																
		CB a une indépendance institutionnelle/opérationnelle																
		CB est transparente sur ses modalités de gouvernance																
		Le personnel CB bénéficie de l'indépendance																
		La responsabilité de jure et de facto de la BC est alignée sur son niveau d'indépendance																
La Banque centrale (BC) a un mandat clair avec un cadre politique cohérent																		

Opérations de la banque centrale	Introduire une monnaie nationale nouvelle ou redénominée - CUR	Méthodologie robuste pour calculer le seignuriage																			
		La capacité opérationnelle de redénomination de la monnaie est en place																			
		Capacité organisationnelle et procédurale pour l'ensemble du processus de conversion																			
		Capacité renforcée de gestion et d'administration du processus de conversion																			
		Cadres juridiques/réglementaires renforcés pour soutenir le processus de conversion																			
		La conversion des devises est entièrement mise en œuvre																			
	Renforcer le cadre de garantie pour soutenir un cadre opérationnel efficace et conforme à la tolérance au risque de la banque centrale - CFO	Les critères d'éligibilité sont clairement divulgués	x																		
		Base juridique précisant les principales exigences et mesures du cadre de garantie	x																		
		Capacité de surveillance garantissant la suffisance des garanties entre les contreparties éligibles																			
		Le prix de la garantie est clairement divulgué																			
		Cadre publié précisant les mesures d'atténuation des risques applicables	x																		
		Les mesures d'atténuation des risques sont clairement divulguées	x																		
		Règles et procédures permettant un transfert légal d'actifs sûr et efficace	x																		

Opérations de la banque centrale	Renforcer la mise en œuvre des opérations de change compte tenu de la politique monétaire et du régime de change existants - FXM	Objectifs, cadre opérationnel et instruments de la politique d'intervention en matière de change clairement et publiquement divulgués																		
		Politique de fourniture de financement en devises clairement définie et opérationnelle																		
		Marché des changes développé avec une découverte adéquate des prix	x							x										
		Une politique d'intervention en matière de change cohérente avec le régime de change existant est élaborée et diffusée																		
		Réserves de change accumulées et efficacement distribuées sur le marché dans le cadre du régime de change existant	x								x									
		Taux de change déterminé par le marché et conforme à la politique monétaire et au régime de change existants	x									x								
	Renforcer la mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre du régime monétaire existant - MRI	Marché interbancaire/monétaire actif et efficace pour soutenir la transmission de la politique monétaire	x								x									
		Corridor des taux d'intérêt effectifs																		
		Instruments monétaires flexibles/appropriés et stratégie opérationnelle pour faire face à l'évolution des conditions de liquidité										x								
		Cadre de soutien aux marchés monétaires et boursiers à la suite de perturbations financières																		
		Un cadre opérationnel avec un objectif opérationnel clair de la politique monétaire est en place																		
		Cadre solide de prévision des liquidités à court terme																		
		La BC divulgue publiquement et clairement ses instruments de politique monétaire											x							

Opérations de la banque centrale	Renforcer le cadre politique de gestion des réserves et la gestion des réserves de change - FXR	Politique et lignes directrices d'investissement efficaces et cohérentes								x	x								
		Cadre politique de gestion des risques efficace et cohérent	x								x	x							
		Processus décisionnel efficace									x	x							
		Renforcement des politiques de divulgation et de comptabilité																	
		Allocation stratégique d'actifs (SAA) renforcée									x	x							
		La banque centrale divulgue ses politiques et cadres de gestion des réserves de change																	



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL



**Centre Régional de Développement
des Capacités pour l'Afrique Centrale**

STATISTIQUES DU SECTEUR EXTERIEUR (SSE)

Contribuer à une meilleure gestion des statistiques du secteur extérieur

ANNEXE 1

REALISATIONS ANNEE FISCALE 2026 – PREMIER SEMESTRE

Novembre 2025

Introduction

Le domaine statistique du secteur extérieur (SSE) fait partie des 13 domaines couverts par AFRITAC Centre (AFC). L'assistance technique dans ce domaine est destinée aux pays membres d'AFC et aux institutions régionales de la zone. Les financements des activités de ce domaine proviennent directement du Département des statistiques du FMI-STA. L'appui technique apporté a comme objectifs principaux l'amélioration de la qualité et la périodicité de diffusion des SSE, notamment des données de la balance des paiements (BdP) et de la position extérieure globale (PEG). Au niveau d'AFC, le conseiller en charge du domaine des SSE a commencé les activités de renforcement des capacités en novembre 2023. Avant cette période, les activités de renforcement des capacités étaient fournies par le siège du Fonds monétaire international.

Le taux d'exécution au premier semestre de l'année fiscale 2025 (Mai - Octobre 2025)

Le taux d'exécution au premier semestre se situe à 100%, soit 5 activités réalisées pour 5 prévues. Deux activités ont été décalées en 2026 (année fiscale). Le programme révisé des activités prévues pour l'année fiscale est passé de 12 à 10. Au second semestre, il se situe également à 100% et 100% au niveau annuel.

Tableau 1. Exécution du programme au premier semestre (Mai - Octobre)

Activités prévues pour l'année fiscale 2026	Activités révisées pour l'année fiscale 2026	Activités prévues pour le premier semestre	Activités réalisées pour le premier semestre	Taux d'exécution semestrielle
10	10	5	5	100%

Réalisations

Burundi

Améliorer la qualité des données et développer les capacités statistiques (du 28 juillet au 8 août 2025)

Cette mission avait pour objectif d'aider la BRB à renforcer la compilation des statistiques du secteur extérieur (ESS), à améliorer la qualité des données et à développer les capacités statistiques pour mieux soutenir la formulation de politiques économiques. Comme résultat de cette mission, plusieurs améliorations méthodologiques et d'exploitation des sources de données seront mises en œuvre par la Banque de la République du Burundi (BRB). Ces

améliorations concernent la méthodologie l'enregistrement des statistiques de la dette extérieure publique dans la balance des paiements et la position extérieure globale, le traitement des données douanières pour des fins statistiques de la balance des paiements, ainsi que la mise en œuvre d'une nouvelle méthodologie d'estimation des crédits commerciaux. Par ailleurs, la mission a également travaillé avec la BRB pour combler le manque de données sur l'évolution conjoncturelle des investissements directs pendant les années sans enquête. De plus, la mission a formulé des recommandations pour l'implémentation par étapes du projet de standardisation du système de rapport des transactions internationales effectuées à travers les banques commerciales.

Gabon

Compilation des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale des années 2022 et 2023 (du 7 au 18 juillet de 2025)

L'objectif de cette mission était de collaborer avec la BEAC-Gabon dans l'accomplissement des recommandations issues lors des missions d'assistance techniques précédentes, notamment assurer la compilation des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale des années 2022 et 2023 et, si possible, de 2024 avec le standard de qualité, couverture et cohérence exigé. La mission a permis d'obtenir une amélioration de la disponibilité, de la cohérence globale et de la visibilité des données de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale (PEG).

République centrafricaine

Mission sur la balance des paiements (du 29 septembre au 10 octobre 2025)

La mission a examiné la balance des paiements pour 2022 et 2023 et formulé des recommandations qui ont été mises en œuvre. La position extérieure globale (PEG) 'a été compilée pour la première fois (uniquement pour 2023) et publiée sur le site internet du siège de la BEAC, siège (BEAC-HO), de même que les statistiques de la balance des paiements pour 2023. La réduction de l'écart entre le prix de l'or exporté (sous-estimation) communiqué par le Bureau d'Évaluation et de Contrôle de Diamant et de l'Or (BECDOR) et le prix auquel l'or est vendu dans le marché international ainsi que la révision à la hausse des importations de la BDP justifiée dans une sous-estimation s des importations de carburants de 2023 ont été identifiées des améliorations à être implémentées à court terme.

Sao Tomé-et-Principe

Mission d'Assistance technique sur les statistiques du secteur extérieur (du 19 au 30 mai 2025)

L'objectif de la mission était de faire le suivi des recommandations formulées en avril 2024, notamment l'amélioration des données sur les investissements directs et des réserves internationales. La BCSTP a montré de bons progrès sur l'accomplissement des recommandations précédentes. Les données sources pour la compilation des ESS ont été améliorées avec l'exploitation de nouvelles informations sur les investissements directs, la révision des données sur les transferts courants et de capital, et l'estimation des envois de fonds par le canal informel. La méthodologie d'enregistrement des bénéfices et des pertes de l'activité d'exploration pétrolière a été expliquée de même que l'enregistrement des statistiques de la dette extérieure publique et de ses arrières. De plus, un appui technique a aussi été apporté afin de résoudre les problèmes liés au Système intégré de collecte (ICS) et pour préparer les prochaines soumissions de données. Sur la base des résultats de la mission, un plan d'action actualisé avec des recommandations détaillées a été préparé

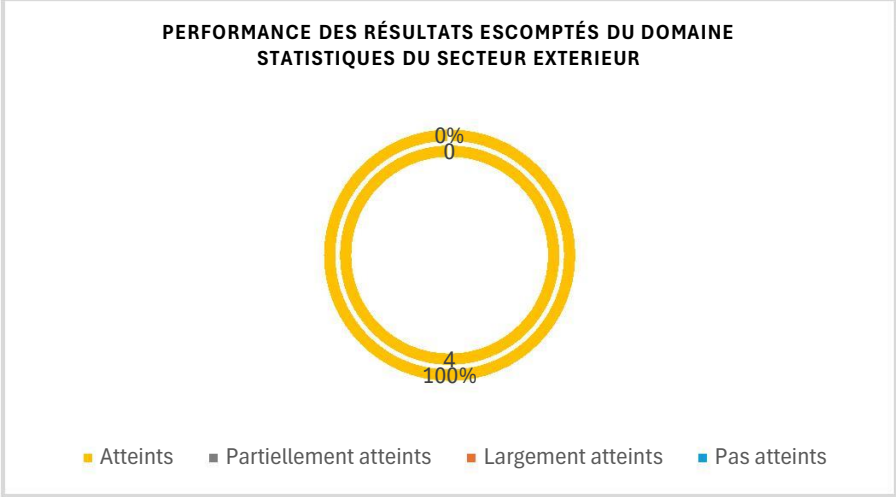
Séminaire et ateliers

Séminaire régional sur l'intégration des statistiques du secteur extérieur dans les comptes nationaux, conformément au Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008) (du 25 au 29 août 2025)

AFRITAC Centre a organisé un séminaire régional sur l'intégration des statistiques du secteur extérieur dans les comptes nationaux, conformément au Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008). Ce séminaire, a été organisé en synergie entre les domaines des statistiques du secteur extérieur et celles du secteur réel. Il visait à fournir aux participants une bonne connaissance des sources de données et de la méthodologie de compilation des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale, conformément à la sixième édition du manuel du FMI, afin d'en assurer le passage aux statistiques de comptabilité nationale. L'événement a réuni des cadres chargés de la gestion des statistiques du secteur réel et du secteur extérieur des neuf pays membres, ainsi que des représentants des banques centrales de la région. Les conseillers résidents en charge des statistiques du secteur réel et de celles du secteur extérieur, M. Fahd Abdelaziz Moussa Ndiaye et Mme Maria Collazos Mercedes, ont chacun animé des présentations en lien avec leurs domaines respectifs.

Gestion axée sur les résultats

On dénombre 4 résultats escomptés qui ont été totalement atteints pour le compte du premier semestre de l'année fiscale 2026, ce qui donne un taux de résultats atteints de 100%.



Source : CDMAP, estimations des services d'AFRITAC Centre



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

**Centre Régional de Développement des
Capacités pour l'Afrique Centrale**



GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Contribuer à une meilleure gestion de la dette publique

ANNEXE 2

REALISATIONS ANNEE FISCALE 2026 – PREMIER SEMESTRE

Novembre 2025

Introduction

Le domaine gestion de la dette publique fait partie des 13 domaines couverts par AFRITAC Centre. L'assistance technique dans ce domaine est destinée aux pays membres d'AFRITAC Centre et aux institutions régionales de la zone. Les financements des activités de la gestion de la dette publique proviennent du mécanisme Debt Management Facility (DMF) du Fonds Monétaire International (FMI) et la banque mondiale. L'appui technique apporté dans ce domaine vise une bonne gestion de l'endettement notamment la réduction du coût de l'endettement, le maintien du risque dans le portefeuille de la dette publique à un niveau acceptable et une aide au développement du marché des titres publics.

Encadré

*Financement du programme de travail en gestion de la dette publique par le mécanisme
Debt Management Facility (DMF)*

Debt Management Facility (DMF) – Mécanisme de gestion de la dette
Domaine d'intervention : Gestion de la dette publique
Contributeurs : Commission européenne, Banque africaine de développement, Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Russie, Grande Bretagne, Japon
Année de lancement : 2008
Le mécanisme de gestion de la dette (DMF) est un fonds fiduciaire conjoint multi-donateurs entre le FMI et la Banque mondiale. Lancée en 2008, le FMI ayant rejoint sa deuxième phase en 2014. Forte du succès de la phase II, la troisième phase du DMF III a été lancée en avril 2019.
L'objectif du DMF III est de renforcer la gestion de la dette afin de réduire les vulnérabilités liées à la dette et d'améliorer la transparence de la dette. DMF III fournit des conseils personnalisés sur la gestion de la dette souveraine à travers la conception et l'application d'outils analytiques, la fourniture de services de conseil personnalisés, des formations, des webinaires et l'apprentissage entre pairs.
Le DMF assiste 84 pays (dont la majorité se trouvent en Afrique) dans un large éventail d'activités, notamment : l'amélioration de la gouvernance et des institutions, l'amélioration de la stratégie et des politiques, le développement des marchés de la dette et l'amélioration de la transparence de la dette.

Source : FMI, Institut pour le développement des capacités

I. Réalisations du premier semestre de l'année fiscale 2026

Le taux d'exécution au premier semestre se situe à 71,42%, soit 5 activités réalisées pour 7 prévues.

Tableau 1. Exécution du programme au premier semestre (Mai - Octobre)

Activités prévues pour l'année fiscale 2026	Activités prévues pour le premier semestre	Activités réalisées pour le premier semestre	Taux d'exécution semestrielle
18	7	5	71,42%

Burundi

Renforcement des capacités en matière d'élaboration d'un plan annuel de financement et de calendrier d'émission des titres publics (du 24 septembre au 3 octobre 2025)

La mission a renforcé les capacités des autorités burundaises afin de traduire efficacement leur Stratégie de gestion de la dette à Moyen Terme (SDMT) en plan annuel de financement (PAF). Les présentations ont souligné l'importance de solides dispositifs institutionnels, d'une meilleure

coordination avec les autorités budgétaires et d'une transparence accrue de la dette pour obtenir de meilleurs résultats. La mission a également dispensé une formation à l'utilisation de l'outil analytique développé conjointement par la Banque Mondiale et le FMI (ABP-Tool). La session comprenait des exercices pratiques, au cours desquels les participants ont élaboré des calendriers d'émission à l'aide de l'ABP-Tool et les ont ajustés en fonction de l'évolution des besoins de financement tout au long de l'année.

République Démocratique du Congo

Renforcement des capacités en matière de formulation d'une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) (du 18 au 27 juin 2025)

La mission a formé des autorités de plusieurs départements des ministères des Finances, du Budget et de la Planification et de la Banque centrale du Congo à l'utilisation du cadre d'élaboration de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) et à l'interprétation des résultats via l'utilisation de l'outil analytique développé conjointement par la Banque Mondiale et le FMI. Elle a appuyé l'élaboration des orientations stratégiques préliminaires pour la période 2026-2028, mis en lumière des insuffisances des pratiques actuelles en matière d'élaboration de la SDMT et formulé des recommandations pour une conception et une mise en œuvre plus efficaces. L'analyse réalisée au cours de la mission servira de base aux autorités pour préparer leur document de stratégie de gestion de la dette pour la période 2026-2028.

Tchad

Formation sur les fondamentaux de la gestion de la dette publique (du 15 au 19 septembre 2025)

La mission a dispensé une formation d'une semaine à la Direction de la Dette et celle des Titres Publics du Tchad. Cette formation portait sur les concepts essentiels de la gestion de la dette, notamment les instruments de dette publique, le cadre institutionnel, l'analyse financière du portefeuille de la dette publique et les indicateurs de coûts et de risques. La mission a également profité de cette occasion pour aborder les principales préoccupations relatives à la gestion des opérations sur la dette et au cadre institutionnel. La formation était structurée en trois phases. La première phase présentait les principaux instruments de dette publique et les concepts de mathématiques financières couramment utilisés dans la gestion de la dette. La deuxième phase a présenté une introduction aux concepts de risque liés au portefeuille de la dette, aux indicateurs de coûts et a rappelé les étapes clés de l'élaboration de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Enfin, la troisième phase a mis en évidence le rôle crucial de l'interaction, de la coordination et de la gouvernance dans l'harmonisation des politiques d'endettement et budgétaires ainsi que la gestion de la relation avec les investisseurs.

Séminaires et ateliers

Séminaire interrégional sur le thème « Défis de la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) » (du 8 au 12 septembre 2025)

Une mission conjointe d'AFRITAC Centre (AFC) et d'AFRITAC Ouest (AFW) a animé un atelier sur la SDMT qui s'est tenue à Libreville, au Gabon. Cet atelier était organisé par la Banque Centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque centrale des Comores (BCC). L'événement visait à renforcer les capacités des participants en matière de mise en œuvre de la SDMT et à favoriser l'apprentissage par les

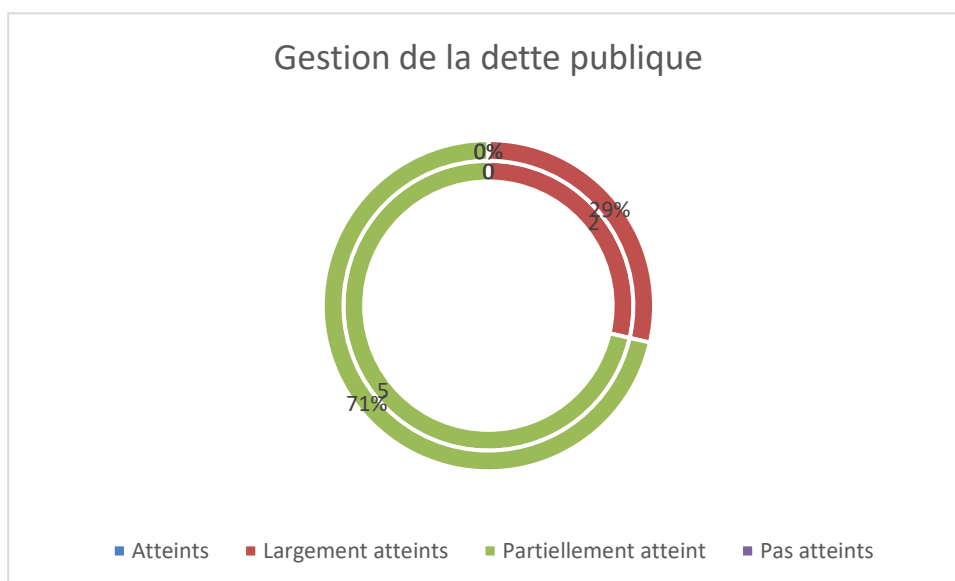
pairs et l'échange de bonnes pratiques. L'atelier a réuni 44 gestionnaires de la dette et des cadres des banques centrales issus des 15 pays des Comores, de la CEMAC et de l'UEMOA. Chaque délégation a présenté son approche en matière de préparation, d'adoption et de mise en œuvre de la SDMT. La mission a échangé avec les participants afin d'explorer leurs difficultés liées à la gouvernance, au cadre institutionnel de la gestion de la dette, à la coordination de la politique de gestion de la dette avec les autres fonctions, ainsi qu'à l'enregistrement et au reporting de la dette. La mission a également encouragé les autorités à renforcer la transparence de la dette et à améliorer les processus d'enregistrement et de communication.

Séminaire interrégional sur le thème « Audit de la gestion de la dette publique » (du 14 au 18 juillet 2025)

AFRITAC Centre (AFC) et AFRITAC Ouest (AFW) ont organisé un atelier conjoint à Douala, au Cameroun, du 14 au 18 juillet 2025, afin de renforcer les capacités d'audit interne en matière de gestion de la dette publique. Cet atelier a réuni 40 spécialistes et auditeurs de la dette issus de 18 pays pour souligner le rôle crucial du contrôle et de l'audit dans l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans la gestion de la dette publique. Les principaux thèmes abordés étaient : le code de déontologie des audits internes de la dette, les types d'audits (conformité, performance et financier), ainsi que des exercices pratiques sur l'élaboration de matrices de risques opérationnels et de plans d'audit. Les pays ayant une expérience en matière d'audit de la gestion de la dette ont partagé leurs enseignements et leurs difficultés, tandis que d'autres ont présenté leurs cadres de gouvernance et de contrôle actuels. Les participants ont particulièrement apprécié les échanges entre pairs et le partage de bonnes pratiques.

II. Gestion axée sur les résultats

Au premier semestre de l'année fiscale 2026, on dénombre 7 résultats escomptés pour le domaine gestion de la dette publique dont 5 (soit 71%) ont été partiellement atteints et 2 (soit 29%) largement atteints.



Source : CDMAP, estimations des services d'AFRITAC Centre



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
Centre Régional de Renforcement des Capacités
pour l'Afrique Centrale



CADRE LOGIQUE
Gestion de la Dette Publique
Années Fiscales 2024-2028
Réalisation au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2026

Renforcer les capacités macroéconomiques en Afrique Centrale



Cadre logique
Gestion de la dette publique
Semestre 1
Année fiscale 2026



Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	CEMAC	BEAC	COBAC	Pays AFC		
Gestion de la dette publique	Formuler et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDS)	Un calendrier d'émission est réalisé et publié régulièrement															
		Capacité renforcée pour la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette	x						x							x	
		MTDS développé, documenté et publié															
		Le personnel peut utiliser efficacement l'outil analytique MTDS (AT)							x								
		Les autorités peuvent entreprendre des opérations de gestion du passif															
		Stratégie de gestion de la dette élaborée, documentée et publiée															
		L'entité de gestion de la dette entreprend des relations efficaces avec les investisseurs															
		la gestion de la trésorerie et de la dette est intégrée efficacement															
	Développer les capacités et améliorer les connaissances et les compétences sur les derniers développements des normes internationales et les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette - BPD	Les participants ont échangé/acquis des connaissances et des compétences lors de formations/ateliers	x									x					x



Cadre logique
Gestion de la dette publique
Semestre 1
Année fiscale 2026



Gestion de la dette publique	Développer l'infrastructure et la capacité de marché pour un financement rentable	Le marché des titres publics est soutenu, le cas échéant, par des spécialistes en valeurs principales et par une base d'investisseurs bien diversifiée																			
		Un marché secondaire efficace pour les acteurs du marché de gros																			
		Un financement efficace grâce à des instruments basés sur le marché																			
		Une évaluation et/ou un plan de réforme du marché obligataire en monnaie locale sont élaborés pour améliorer le marché																			
		Un marché primaire efficace, avec des émissions basées sur le marché																			
	Développer/renforcer la capacité du personnel à mener des analyses de viabilité de la dette	Meilleure connaissance du cadre et de la boîte à outils DSA																			
	Renforcer la capacité du gouvernement à gérer efficacement la dette publique en mettant en place une législation appropriée sur la gestion de la dette et une structure institutionnelle appropriée	Amélioration de la coordination de la politique budgétaire																			
	Établir des procédures et des processus appropriés pour un enregistrement, un reporting et un suivi précis de la dette (DRRM)	Un cadre opérationnel fonctionnel pour le suivi de la dette																			
		La dette fait régulièrement l'objet de rapports au public et aux autorités législatives compétentes																			
		Amélioration des capacités du personnel en matière d'enregistrement, de reporting et de suivi de la dette																			
	Établir un cadre institutionnel efficace pour la gestion de la dette	Amélioration de la gestion des risques opérationnels																			
		La législation sur la gestion de la dette fournit un cadre pour la gestion de la dette																			



Cadre logique
Gestion de la dette publique
Semestre 1
Année fiscale 2026



Gestion de la dette publique	Établir une structure institutionnelle efficace et une législation appropriée pour la gestion de la dette	Structure institutionnelle améliorée pour la gestion de la dette																	
		Amélioration de la gestion des risques opérationnels																	
	Réduire le coût et le risque de la dette publique en augmentant les choix de financement sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux	Un marché primaire efficace, avec des émissions via des mécanismes basés sur le marché																	
		Amélioration des capacités du personnel liées aux financements nationaux ou internationaux	x									x							
	Emprunter au coût le plus bas possible, sous réserve d'un niveau de risque prudent	Un plan d'emprunt annuel (ABP) est publié et est conforme à la SDMT																	
		Un calendrier d'émission est réalisé et publié régulièrement																	
		Le personnel peut utiliser efficacement l'outil analytique MTDS (AT)									x								
		Stratégie de gestion de la dette à moyen terme élaborée, documentée et publiée																	
		Amélioration des capacités du personnel dans la formulation et la mise en œuvre de la SDMT										x							
	Gestion actif-passif améliorée	Les prévisions de trésorerie du gouvernement central sont plus précises et plus actuelles																	



AFRITAC-Central
Financial Contributions
In U.S. Dollars; Oct 31, 2025



Partners/Members	Agreement/Amendment Information				Contribution Information		
	Signed Date	Currency	Amount	U.S.Dollars	Received	Requested	Future Requests
Partners				24,372,634	20,370,802		4,464,286
Belgium	12/9/2021	EUR	1,000,000	1,134,816	1,080,287		
China	12/21/2023	USD	2,500,000	2,500,000	2,500,000		
European Commission	5/22/2023	USD	5,909,200	5,909,200	5,909,200		
European Commission	6/5/2024	USD	4,000,000	4,000,000	3,758,495		
France	4/19/2024	EUR	9,200,000	9,767,610	6,055,560		4,464,286
Germany	12/22/2022	EUR	1,000,000	1,061,008	1,067,260		
Members				5,538,132	3,538,132	800,000	1,200,000
Cameroon	45384	USD	2,000,000	2,000,000		800,000	1,200,000
Central African Republic	4/1/2024	USD	38,132	38,132	38,132		
Congo, Democratic Republic Of	8/8/2023	USD	2,500,000	2,500,000	2,500,000		
Congo, Republic Of	6/25/2024	USD	1,000,000	1,000,000	1,000,000		
Partners and Members Total				29,910,766	23,908,934	800,000	5,664,286
Internal Transfers							
COVID19 Initiative				65,701	65,701		
France				798,783	798,783		
Phase III Balance Rollovers ¹				6,789	6,789		
Internal Transfers Total				871,273	871,273	-	-
Under Negotiation							
African Development Bank		USD	1,000,000	1,000,000			
Under Negotiation Total				1,000,000			
Host Country & IMF							
Host Country							
IMF				13,225,442			
Host Country and IMF Total				13,225,442	13,225,442		
Grand Total				45,007,481	38,005,649	800,000	5,664,286
Program Document Budget				62,422,722			
Gap				(17,415,241)			

1/ Phase III balance rollovers include prorated share of Cameroon, DRC, EIB, Gabon and The Netherlands who agreed to transfer to current phase.